

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2491 - MARDI 22 DÉCEMBRE 2015

SANTÉ

La RDC certifiée « pays sans polio »

La République démocratique du Congo (RDC) est en voie d'éradication définitive de la poliomyélite. Depuis le 26 novembre, le pays vient d'être certifié « pays sans polio ». Grâce à cette certification, la RDC vient de sortir de la liste des pays où circule le polio virus sauvage. Au cours du point de presse qu'il a animé tout récemment pour annoncer cette bonne nouvelle, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a fait savoir que le statut du pays libre de polio virus sauvage ne signifie pas que la RDC a éradiqué la polio. « Nous allons encore vacciner jusqu'au jour où le monde va déclarer la fin de la polio », a-t-il précisé.

D'où la nécessité de maintenir la surveillance étant entendue que des cas de paralysie flasque aiguë vont toujours continuer à être détectés. Pour consolider son statut de pays libre de PVS, la RDC devra



Un bébé recevant le vaccin anti-polio

poursuivre la mise en œuvre du plan d'urgence sur fond d'appropriation des campagnes de vaccination.

Page 13

Dialogue politique

Lisanga Bonganga refuse un dialogue version Concertations nationales bis

Ce membre du Front populaire contre la révision constitutionnelle pense que le dialogue politique, version Concertations nationales bis, est un passage dans le vide qui va plus aggraver la situation au pays qu'apporter une solution durable et crédible. Il l'a déclaré au cours d'une conférence de presse tenue le 19 décembre à Bruxelles. Pour ce faire, il a demandé aux Nations unies de désigner rapidement un facilitateur international pour le dialogue politique en RDC.

Parlant au nom de sa plate-forme, Lisanga Bonganga reste convaincu que c'est toujours et encore des Nations unies que viendront les solutions aux problèmes de la RDC. Le droit international, a-t-il dit, est garanti par la communauté internationale représentée par les Nations unies. Et d'ajouter que c'est grâce aux Nations unies que le Congo, dans les limites de ses frontières actuelles, est resté uni, libre et indépendant, face aux différentes guerres d'invasion

Page 12

DIVISION 1-DERBY DE KINSHASA

V.Club prend sa revanche sur DCMP

Le derby de Kinshasa en son deuxième acte a livré son verdict. V.Club a pris sa revanche sur le Daring Club Motema Pembe (DCMP) après avoir été battu à la manche aller par zéro but à un. Avec cette victoire, V.Club conforte sa première place de la zone de développement ouest avec 32 points. DCMP occupe la deuxième position de la zone avec 25 points, en attendant que la Ligue nationale de football (Linafoot) statue sur son match contre Dragons/Bilima, match que DCMP a remporté sur le terrain par 2 buts à un.

Dans la zone de développement centre sud, Océan Pacifique est tombé face à AS Bantous par un but à deux. A Lubumbashi, New Soger de Lubumbashi a été battu par Sanga Balende sur le score de zéro but à un, alors que CS Don Bosco et le FC Saint-Éloi Lupopo ont fait deux buts à zéro.

Page 14

Céni

Des pressions s'accroissent pour la mise à jour du fichier électoral

Nouveau regroupement sociopolitique militant pour la tenue des scrutins présidentiel et législatif dans les délais constitutionnels, le Front citoyen 2016 vient clairement d'exprimer sa volonté de voir la Céni publier son calendrier électoral réaménagé d'ici le 31 janvier 2016. Dans la foulée, la plate-forme exige le démarrage de la mise à jour du fichier électoral au plus tard le 10 février 2016. Il s'agit là, notent ses membres, d'un préalable indispensable à la tenue de différents scrutins prévus en RDC avant la fin du mandat du président Joseph Kabila censé intervenir le 19 décembre 2016.

Le Front citoyen 2016 se veut un rassemblement des citoyens regroupant les Congolais de la diaspora, les membres des organisations de la société civile, les confessions religieuses, les organisations politiques de l'opposition ainsi que les personnalités politiques qui militent pour le strict respect de la Constitution.

Page 12



Des membres de l'opposition lors d'une rencontre à Kinshasa

ÉDITORIAL

Volets

Il y a, bien sûr, le débat sur les institutions et l'entrée en vigueur effective de la Constitution du 6 novembre sur lequel se focalise la classe politique et que clôturera sans doute aujourd'hui Denis Sassou N'Gusso lorsqu'il délivrera son Message à la nation devant les députés réunis à l'Assemblée nationale. Mais il y aura aussi sans doute, en filigrane dans ce même message, l'énoncé des grands axes de la stratégie qui permettra dans les années à venir d'accélérer la marche du Congo vers l'émergence économique et sociale. Et ce deuxième volet du discours présidentiel, même s'il est moins commenté que le premier par les médias, devra être écouté avec tout autant d'attention que le premier.

Au-delà de la gouvernance publique, ce qui va se jouer en effet dans les années à venir est l'instauration d'une société plus équilibrée, plus stable, plus ouverte, au sein de laquelle chacun pourra accéder à des formations adaptées, trouver un emploi durable, bénéficier de conditions de vie confortables, bref vivre dans de meilleures conditions qu'aujourd'hui. Pour les démographes et les économistes cette évolution n'est possible que si s'affirme au sein de la société civile une classe moyenne dynamique, ambitieuse qui n'attend plus tout de l'Etat, mais prend résolument en charge son destin.

Le Congo s'étant doté au cours des dix dernières années des grandes infrastructures – routes, ports et aéroports, hôpitaux, centres de santé, écoles et lycées – sur lesquelles se trouve obligatoirement fondée une telle évolution et ayant du même coup abattu les barrières qui bloquaient un tel mouvement, ce pas décisif peut et doit être franchi maintenant. Il le peut d'autant plus, n'en déplaise à ceux qui s'opposaient jusqu'à présent à tout changement institutionnel, que la nouvelle Constitution contient de nombreuses dispositions dont l'application effective permettra au peuple congolais d'atteindre rapidement les objectifs que se sont fixés ses plus hautes autorités lorsqu'elles décidèrent de faire évoluer la gouvernance publique par voie de référendum.

Alors que se tourne cette nouvelle page de notre histoire commune, la plus grande attention doit être portée au message que délivrera aujourd'hui le chef de l'Etat aux élus de la nation. Et c'est bien ce que nous ferons dès demain en le reproduisant intégralement dans nos colonnes.

Les Dépêches de Brazzaville

PARITÉ

« Les femmes averties doivent mener le combat »

L'égalité Homme/femme sujet à controverse, a fait l'objet d'un débat, le 19 décembre à Brazzaville, sur le thème « la place de la femme congolaise dans la République ».

« La parité ne se donne pas, mais s'arrache. » ; « Les femmes visent l'intérêt général... » ; « Quand est-ce que le leadership masculin cédera la place au leadership féminin ? », autant de préoccupations qui ont alimenté le débat. À

contrainte, les jeunes ont débattu sur l'implication de la femme fustigeant, pour certains son manque de courage. D'autres pensent que la femme n'a pas assez d'aptitudes pour mener le combat politique. D'autres se prononcent carrément contre la parité, pourtant garantie par la nouvelle Constitution. Paradoxe. Alors que les femmes elles plaident pour leur émancipation en politique et ont dit

l'homme, surtout en politique. La mise en place d'une politique pour créer un leadership féminin et permettre à la femme de s'épanouir a également été évoquée.

Booster la gent féminine, une problématique qui s'impose au regard des lois établies. Cette rencontre était donc une occasion pour les exposants d'interpeller les autorités compétentes afin de mettre en place une politique pour



Simone Kinfoussia à gauche et Lydie Alice Dumond à droite

cet effet, deux sous thèmes ont été développés, respectivement par Simone Kinfoussia et Lydie Alice Dumond à savoir : « la place de la jeune femme dans le domaine socio-professionnel », et « la place de la jeune fille dans la politique : contexte congolais ». Initiée par le docteur Jean Daniel Ovaga, cette rencontre avait pour objectif de cerner les problématiques afin de proposer des approches de solutions.

Entre complaisance et

leur détermination à conscientiser davantage la jeune fille sur ces questions.

Constat fait : pour des causes multiples, la femme demeure minoritairement représentée dans toutes les institutions, en politique, et dans l'administration. Selon les exposants, le premier facteur à l'origine de cette discrimination demeure l'homme. Mais il y a aussi la femme elle-même qui s'auto exclue dans la société parce que se déclarant moins courageuse et compétente que

favoriser l'épanouissement de la femme sur tous les plans. Pour eux, les femmes doivent elles-mêmes mener le combat, surtout celles qui sont averties et injustement mises à l'écart. Quelques femmes ont dit leurs témoignages et leurs expériences à l'instar de l'administrateur-maire de Mfilou, Eugénie Opou. « Il est question de porter les doléances des femmes à l'Etat pour que les textes soient mis en application », a-t-elle suggéré.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

Le Front des nationalistes congolais voit le jour

Le FNC a fait sa sortie officielle le 18 décembre à Brazzaville, à la faveur d'une session inaugurale du bureau politique. Le nouveau parti politique ne se réclamant ni de l'opposition ni de la majorité, se dit être créé pour consolider l'identité nationale dans le pays.

Dirigé par André Michel Ikongo-Otéré, le FNC, considéré à ce jour comme dernier né des partis politiques au Congo, est une fédération de plusieurs associations politiques. « *Le FNC est l'émanation d'une vingtaine d'associations politiques qui ont pensé que le seul moyen pour se faire entendre était de se mettre ensemble pour l'unité nationale* », a précisé André Michel Ikongo-Otéré. La sortie officielle de ce parti, qui était couplée à la première session du bureau politique, a permis aux cadres du FNC de réfléchir sur les enjeux politiques actuels. Ils ont également examiné et adopté les documents fondamentaux qui régissent le fonctionnement du parti.

Notons que le FNC s'apprête à tenir son Conseil national, au cours duquel il définira les grands axes et/ou les orientations pour l'année 2016, avant d'examiner les jours à venir la question de l'élection présidentielle. « *La session qui s'ouvre maintenant se planchera sur la politique générale de notre parti pour l'année 2016, notamment en ce qui concerne les orientations. Nous affûtons donc nos armes mais d'abord de manière à consolider l'identité nationale qui est notre crédo* », a conclu le président de ce parti.

Firmin Oyé

Elikia 2016 met le cap sur l'élection présidentielle

Après la tenue du référendum constitutionnel, le président d'Elikia 2016, Saturnin Jean Claude Ntari a exhorté, le 18 décembre à Brazzaville, les membres de ladite association de poursuivre le combat.

« *Tenez-vous prêts pour la très prochaine fois. La mobilisation continue* », a lâché en substance Saturnin Jean Claude Ntari au cours d'un meeting en salle. Pour donner dit-il, la chance au Congo de profiter davantage des bienfaits de l'œuvre du président de la République : « *Il convient à présent de mettre tous nos moyens et pouvoirs au service de l'élection présidentielle en perspective. C'est là que nous devons donner le meilleur de nous-mêmes, en montrant essentiellement la justesse de notre choix, l'intérêt de la nation d'avoir à sa tête un homme de grande envergure morale et politique, d'expérience avérée. Une chose est de vouloir la magistrature suprême ; une autre, la plus importante, est d'en être capable* », a-t-il indiqué.

Le président d'Elikia 2016 a profité de l'occasion pour féliciter les membres de cette association après le scrutin référendaire. « *En vous acquittant en toute responsabilité et conscience de*



Simone Kinoussia à gauche et Lydie Alice Dumond à droite

de votre devoir civique, vous avez fait preuve de hauteur, d'esprit républicain, voire de patriotisme. En raison de votre haut sens du devoir et de responsabilité qui vous a conduit à tout braver pour aller voter, je vous adresse mes plus vives félicitations ! Il est entendu que plus qu'un enjeu, ce fut un pari de courage sur vous-mêmes. Votre oui au référendum vous donne raison, et je puis vous assurer que : ceux qui ont douté, ceux qui ont hésité, ceux qui se sont braqués vous sauront gré plus tard

de votre clairvoyance. Comment ne pas être fier de vous, sachant ce que vous avez enduré en termes d'hostilité faite d'injures, de calomnies, d'intimidations et même de menaces physiques », a-t-il conclu.

Créée en 2010, l'association Elikia 2016 a pour entre autres missions de promouvoir la paix, la lutte contre les antivaleurs et d'œuvrer pour la réinsertion des jeunes par le biais de l'entreprenariat en vue de leur autonomisation.

Josiane Mambou Loukoula

Les érosions gagnent la ville de Gamboma



Située sur la route nationale N°2, dans le département des plateaux, notamment à environ 300 km de Brazzaville, la ville de Gamboma est depuis quelques mois en proie au phénomène d'érosion.

Selon les habitants de la localité, ce phénomène qui prend de l'ampleur et inquiète les populations serait provoqué par les pluies diluviennes qui se sont abattues dans la ville ces derniers mois.

Notons qu'environ trois pylônes qui transportent l'électricité vers la zone nord sont en partie touchés par cette érosion. Il s'agit notamment des pylônes A 173, A 174 et A 176. « *Il faut que les autorités de la ville interviennent en urgence. Car, on ne doit pas toujours attendre que ça devienne grave et irréparable pour agir* », a souhaité un habitant de la localité.

Rock Ngassakys

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

La Chine disposée à partager son expérience au Congo

Afin d'aider la République du Congo à concrétiser son ambition de devenir émergent à l'horizon 2025, la Chine s'est dite prête à partager son expérience acquise dans le domaine de l'industrialisation.

L'ambassadeur de Chine en République du Congo, Xia Huang, l'a dit à l'issue d'une audience que lui a accordée le ministre en charge du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvoumba, le 21 décembre à Brazzaville.

« *L'une des priorités que l'Etat chinois a retenue dans le cadre de sa coopération avec le continent africain est d'aider le continent à s'industrialiser. En effet, le décollage d'un pays ne pouvant se faire sans l'industrialisation, nous sommes prêts à partager à un pays ami et frère comme le Congo, le peu d'expérience que nous*

avons acquis dans ce domaine », a indiqué l'ambassadeur de Chine.

« *J'ai également profité de discuter avec le ministre de l'avenir de notre coopération, notamment sur les possibilités à creuser davantage pour porter notre relation à des niveaux toujours plus élevés* », a-t-il ajouté. Rappelons que les relations sino-congolaises datent de plus de cinquante ans. Elles ont été amplifiées par les visites du président congolais en Chine : 1980, 1987, 2000, 2005, 2010 et la dernière en date est celle effectuée en 2014. Depuis lors, la Chine est de plus en plus impliquée dans tous les grands travaux de modernisation du pays. D'où la signature de plusieurs accords dans les domaines tels : les infrastructures, l'éducation, la science, le commerce, la culture...

Lopelle Mboussa Gassia

SNE

L'agence commerciale de Mafouta ouverte à la clientèle

Cette nouvelle agence, située à côté de la station-service de Mafouta, a été mise en service le 21 décembre, par le président du conseil d'administration de la Société nationale d'électricité (SNE), Eugène Ondzamé. Son ouverture est un grand soulagement pour les populations de cette zone qui, auparavant parcouraient des kilomètres pour payer leurs factures d'électricité.

L'agence SNE de Mafouta est la première du 8e arrondissement Madibou. Elle est construite au bord du goudron, juste après la station-service. C'est une structure moderne, bien équipée, bâtie en matériaux durables. Cette antenne commerciale de la SNE est composée de quatre sections. Il s'agit effet des sections Relation clientèle, Réclamation et inventaire, Recouvrement, Portefeuille et des caisses.

Cette agence dirigée par Gabell Joss Alain, et dotée d'un groupe électrogène de grande capacité, couvre tous les quartiers du 8e arrondissement, allant du Pont du Djoué à Nganga Lingolo. Il s'agit précisément des quartiers Madibou, Loua, Mayanga, Massissia, Mafouta, OMS et autres zones reculées de Madibou.

L'ouverture de cette agence tant attendue, vient à point nommé soulager les populations de ces quartiers qui,

pour payer leurs factures d'électricité, étaient obligées de venir à Bacongo. « *J'adresse mes sincères félicitations à la SNE pour cette bonne initiative. Autrefois depuis Nganga Lingolo, nous allions tous payer nos factures d'électricité à Bacongo ou à Makélékélé. Le plus souvent il y avait un grand monde, et pour avoir accès à la caisse, nous passions parfois toute une demi-journée, debout dans des coins, exposés aux intempéries. Nous sommes enfin libérés de ces tracasseries, même si les factures du courant sont toujours chères* », s'est réjoui David Ntsondé, un client surpris en train de payer sa facture d'électricité.

Pour le président du conseil d'administration de la SNE, Eugène Ondzamé, qui était accompagné du directeur général de société, Louis Kanoha Elenga, en construisant cette agence commerciale, la direction générale de la SNE vient régler un vrai problème. « *Cette agence qui s'ouvre aujourd'hui nous permet de résoudre un réel problème pour les populations qui, il y a quelques temps, étaient obligées de se rendre à l'agence de Bacongo, pour toutes les questions qu'elles avaient en rapport avec l'électricité* », a-t-il conclu.

Firmin Oyé

PROJET LISUNGI

Mise en place du Réseau des journalistes des filets sociaux

La structure a été installée le 18 décembre à Brazzaville au cours d'un atelier d'information et de sensibilisation des journalistes au fonctionnement du projet Lisungi, cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale.

Le Réseau des journalistes des filets sociaux s'est fixé, entre autres objectifs, de montrer aux ménages bénéficiaires du projet, l'utilité de respecter les conditionnalités. Il a également reçu mission de maîtriser et vulgariser les concepts utilisés dans le cadre du projet Lisungi, notamment la protection sociale non contributive, le système de filets sociaux, les transferts monétaires et les filets de sécurité alimentaire. Dirigé par Modeste Onday de la télévision nationale congolaise, ce réseau vise également à accompagner la mise en œuvre du plan de communication du projet et à amener les décideurs à accompagner les ménages à respecter les conditionnalités. Ceci dans la construction des infrastructures et l'affectation du personnel dans les structures de

santé et de l'éducation dans les zones pilotes du projet. Outre la mise en place du réseau, l'atelier organisé par Glad Services, agence de communication recrutée dans le cadre de l'exécution du projet, visait à informer les journalistes du fonctionnement du projet, notamment le processus de ciblage ; la typologie des ménages ; le mode de paiement ; les plaintes ; la préservation et la perte de l'allocation. Ainsi, les journalistes sont devenus en quelque sorte les points focaux au niveau des médias. En effet, la vingtaine des participants présents a suivi trois exposés portant respectivement sur le projet Lisungi, la Politique nationale d'action sociale (PNAS) ainsi que les grands axes du plan de communication. Présentant la PNAS, le chef



Photo de famille ; crédit photo Adiac

de service à la direction des études et de la planification du ministère des Affaires sociales, Martial Nkouka, a rappelé que Lisungi est une des composantes de plan adopté en 2013. Parlant proprement de Lisungi, le responsable de la communication du projet, Paul Nganongo, a présenté

le processus de sélection des ménages avec le rôle central des communautés organisées au sein des comités communautaires de ciblage. Il a aussi expliqué le mode de paiement des ménages dont le montant de l'allocation varie selon la taille du ménage ; les conditions de préservation ou de perte de l'allocation. A ce

sujet, Paul Nganongo a indiqué que la préservation ou la perte de l'allocation sont liées au respect ou non des conditionnalités par les ménages, à savoir envoyer les enfants à l'école, les faire vacciner ainsi que participer aux activités d'IEC dans les structures de santé et des affaires sociales dans les zones de projet.

Parfait Wilfried Douniama

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUES










L'art dans sa
de la
à la

Généralité

Tradition

Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les manguiers (Mpaïla)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CROIX-ROUGE CONGOLAISE

Une réflexion sur l'animation des branches locales

Le conseil départemental de la Croix-Rouge congolaise (CRC) que dirige Jean Innocent Malanda a organisé, le 17 décembre, une journée de réflexion sur l'animation du mouvement et l'appropriation de la bonne gouvernance.

Les travaux ont été ouverts par le président de la CRC, Christian Sédar Ndinga, dans la salle de conférence de la paroisse Sacré-Cœur.

La question d'animation constitue encore un obstacle à affronter explique le président du conseil départemental de Brazzaville, Jean Innocent Malanda. Selon lui, il ne peut y avoir des résultats positifs, si les branches locales ne sont pas dynamiques, opérationnelles et vivantes.

Cette journée de réflexion, explique-t-il, a permis aux volontaires de discuter et d'apporter leurs contributions pour le bon fonctionnement du mouvement. Elle consiste également à renforcer l'image de la CRC en s'appuyant sur le développement institutionnel.

Il a, par ailleurs, assuré le mouvement de la disponibilité du conseil départemental à porter haut l'emblème de la Croix-Rouge et de traduire la volonté du mouvement d'apporter l'assistance aux vulnérables dans l'amélioration des conditions de vie.

Ouvrant les travaux, le président Christian Sédar Ndinga a rappelé les deux points de l'assemblée générale précédente : la sous animation des branches et la faiblesse des moyens de travail de la Croix-Rouge congolaise.

Il a souligné que cette journée obéit au premier point de l'assemblée générale avant de souhaiter aux volontaires de la Croix-Rouge congolaise l'application des recommandations et résolutions au sein du mouvement.

Lydie Gisèle Oka

SÉCURITÉ/SANTÉ AU TRAVAIL

Les risques et mesures de prévention au centre d'un colloque à Brazzaville

La Fédération congolaise de sécurité et santé au travail a organisé les 17 et 18 décembre à la préfecture de Brazzaville, en partenariat avec le cabinet Ariel Consulting Corporation, les premières journées techniques de l'ingénieur et de l'animateur sécurité.

Tenu sur le thème : « Santé et sécurité en milieu de travail, risques et mesures de prévention », ce colloque a été une véritable opportunité offerte aux participants pour échanger sur une thématique, considérée par les organisateurs comme un atout pour le cadre promotionnel de la sécurité et la santé au travail. En effet, ils ont, pendant deux jours, abordé plusieurs aspects parmi lesquels : la poussière de bois, la prévention des risques ; les risques professionnels dans le secteur des mines et carrières ; les manutentions portuaires ou comment améliorer les manutentions ; les risques psychosociaux. Les autres sous-thèmes portaient sur l'exposition des travailleurs aux champs magnétiques, au bruit méthodique de mesurage, aux gaz et vapeurs d'électricité ou accidents d'origine électrique ; la prévention des risques professionnels dans la construction des chaussées.

Circonscrivant l'évènement à l'ouverture des travaux, le coordonnateur national adjoint de la Fédération congolaise de sécurité et santé au travail a rappelé que l'articulation entre les ressources humaines et les conditions de travail est devenue une nécessité

incontournable dans un pays comme le Congo qui aspire à l'émergence. Ceci tant pour l'efficacité économique de l'entreprise que pour la santé physique et psychologique des salariés. Le stress, la peur de perdre son emploi et la compétition dans le monde du travail majorant, a indiqué Axel-Ariel Dinghat-Mouenokanga, les effets négatifs des conditions de travail. « Au sein des entreprises, les risques professionnels sont approchés de plusieurs points de vue (juridique-financier-matériel-humain, sécuritaire et préventif) ; ce qui nécessite une coordination quotidienne. La formation à la prévention des risques professionnels s'adresse donc à toutes les personnes concernées par les problèmes de sécurité et de santé au travail, et convaincues de l'efficacité du facteur humain en tant que base de développement de l'entreprise », a-t-il précisé.

Le président du comité d'organisation de ces assises a également souligné la nécessité pour les pouvoirs publics, les organismes gestionnaires de la sécurité sociale, les employeurs et les salariés de se fixer des objectifs précis et de donner des moyens juridiques et financiers en matière de risques professionnels. Le but étant d'assurer la mission de formation à la prévention afin de supprimer les coûts de réparations de plus en plus excessifs tant pour les entreprises que pour l'organisme assureur social. La prévention ou la santé et la sécurité au travail

est, a poursuivi Axel-Ariel Dinghat-Mouenokanga, la voie principale pour améliorer les conditions de travail, préserver la santé des travailleurs dans l'entreprise et pour réduire les coûts des AT-MP. « L'œuvre de santé et de sécurité au travail ou encore la prévention des risques professionnels, requiert une politique globale, cohérente identifiée et appliquée par tous les acteurs impliqués notamment les instances paritaires, les institutions chargées de la mission de prévention des risques professionnels dont les médecins du travail », a-t-il ajouté.

Sur les deux piliers traditionnels de la prévention qui consistent à maîtriser les risques professionnels dans l'entreprise et à intégrer la prévention dans la gestion de l'entreprise au détriment de la prévention « Carter », il a souligné l'importance d'en ajouter un troisième. Il s'agit d'anticiper les évolutions qui affectent l'entreprise, car l'évaluation a priori des risques demeure, dit-il, un préalable indispensable à la mise en œuvre d'une politique de prévention intégrée. Ce qui permettrait d'identifier des situations potentiellement lourdes de conséquences et en concourant à une maîtrise des coûts notamment par une approche qualité-prix. Rappelons que ce colloque s'est achevé par la mise en place de la coordination départementale de la Fédération congolaise de sécurité et de santé au travail de Brazzaville-Pool.

Parfait Wilfried Douniama

SCIENCE-TECHNOLOGIE-WEB

Les universités de la Maison des informaticiens ouvertes au grand public

Les étudiants du Centre de formation des métiers (Cem) ont participé, le 18 décembre à Brazzaville, aux premières universités de la Maison des informaticiens du Congo (Mic) organisées dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires et du positionnement des informaticiens au Congo.

Ces rencontres consistent également à fédérer les compétences physiques et morales en vue de contribuer au développement de l'informatique et de proposer les projets informatiques destinés à la sphère du public ainsi que celle du secteur privé. Plus de soixante-quinze informaticiens et personnes curieuses ont pris part à ces journées

portes ouvertes. Ils ont découvert, le laboratoire de la fibre optique de la Mic, les nouveaux concepts de l'informatique et se sont rendu compte de l'arrimage du Congo au monde informatique et à la modernité. La Maison des informaticiens du Congo (Mic) est la première structure en science et technologie qui a un laboratoire informatique en fibre optique au Congo et en Afrique centrale.

Selon Carole Ndouna, directrice des opérations de la Mic : « L'institution qui est à sa charge recherche au sein de la diaspora congolaise les compétences dans le domaine de l'informatique en vue de les positionner au pays. Elle se préoccupe aussi à encourager et à accompagner la recherche dans le domaine de l'in-

formatique ». Ouverte en 2010, cette institution en science et technologie compte actuellement plus de cinq promotions formées et offre gratuitement les possibilités de recherche aux informaticiens.

L'étudiant en fibre optique au Centre de formation des métiers (Cem), Yannel Loubassou, a également apprécié l'initiative de la Maison des informaticiens du Congo (Mic) mettant en place un laboratoire en fibre optique. « Nous sommes ravis de constater qu'il y a des investisseurs au Congo qui ont pensé positionner un tel laboratoire pour le déploiement des jeunes chercheurs. Outre le laboratoire, la nouveauté c'est aussi la gratuité à faire les recherches », a indiqué Yannel Loubassou.

Fortuné Ibara

À LOUER

A Brazzaville quartier résidentiel près du Centre Culturel Français
 Une villa comprenant :
 -7 chambres
 -1 salon
 -1 Salle à manger

-1 cuisine
 Dans 1 terrain de 2200 m²
 avec :
 -3 annexes
 -1 grande piscine
 -1 garage
 Tel : 05 551 87 12 / 05 049 76 07

ABONNEZ-VOUS
Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville
 84, Boulevard Denis Sassou N'Guessou, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire
 Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
 Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Développer une communication efficace avec son équipe et sa hiérarchie	3 jours	7 au 9 décembre 2015
Gagner du temps et gérer ses priorités	3 jours	14 au 16 décembre 2015

***Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.**



Cartes VISA BGFIBank Congo

Votre VISA pour le monde

Disponible dans tout le réseau BGFIBank Congo.

Ce service vous donne accès à des avantages exclusifs dont un confort de retraits et de paiements partout dans le monde et sur internet.



Carte Visa Platinum



Carte Visa Classique



Carte Visa Gold

AG Partners

Offres soumises à conditions.



Ecoute - Qualité - Client
Tél. : +242 81 88
Email. : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

VIE SYNDICALE

Un collectif pour stimuler l'automatisation de la retraite à la CRF

Le Collectif libre pour la retraite automatique (CLRA) qui a fait sa sortie officielle, le 19 décembre, au cours d'une assemblée générale organisée à Brazzaville, s'est fixé, entre autres objectifs, la défense des intérêts des retraités, surtout ceux de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF).



Une vue des membres du bureau ; crédit photo Adiac

Présidé par Dewis Goulou-Tsiba qui est à la tête d'un bureau exécutif national de neuf membres, le CLRA se veut être une organisation digne, capable de redorer l'image des retraités. Ainsi, le président de cette structure créée en 2014 a convié les retraités civils et militaires membres du collectif à plus d'engagement et de réalisme afin que leurs conditions de vie soient améliorées à travers ce mouvement syndical.

« Le retraité est aussi un citoyen congolais comme le fonctionnaire actif vivant dans la même société. Il a le même panier de la ménagère. Les préoccupations des retraités civils et militaires, aujourd'hui, sont celles de voir l'amélioration de leurs conditions de vie contenues dans le cahier de charges transmis depuis quelques années aux autorités compétentes », a souligné Dewis Goulou-Tsiba.

« Le retraité est aussi un citoyen congolais comme le fonctionnaire actif vivant dans la même société. Il a le même panier de la ménagère. Les préoccupations des retraités civils et militaires, aujourd'hui, sont celles de voir l'amélioration de leurs conditions de vie contenues dans le cahier de charges transmis depuis quelques années aux autorités compétentes »

Selon lui, les questions de la retraite préoccupent tous les anciens retraités du Congo depuis plus de 30 ans. Car, la retraite était hier un moment de repos paisible. Souvent, a-t-il rappelé, le retraité était conduit avec toute sa famille chez lui, jouissant de ses droits. « À l'époque, quand nos anciens partaient pour la retraite, au dernier bulletin on joignait les six mois des congés pour leur permettre de régler certains problèmes et faire face aux difficultés. Mais aujourd'hui, la retraite devient une prison ou un moment de misère. Nous sollicitons que cette automatisation soit effective, c'est pourquoi nous nous sommes constitués en collectif », a poursuivi Dewis Goulou-Tsiba.

Outre le bureau exécutif, le CLRA est également doté d'une commission nationale de contrôle et d'évaluation de trois membres, présidée par Fidèle Mouyabi Mberi. Rappelant les maux auxquels les retraités congolais font face, Dewis Goulou-Tsiba a, par exemple, cité le paiement tardif des pensions ; les difficultés dans l'obtention du certificat de cessation de paiement (au moins deux ou trois mois) ; les démarches administratives au niveau de la fonction publique où il faut soudoyer des gens. « Nous ne pouvons plus continuer ainsi, il faut mettre un terme à cela, que l'on raccourcisse quand-même le parcours de nos dossiers », a-t-il plaidé.

En rappel, la retraite automatique annoncée en 2007 par le président de la République est, en principe, entrée en vigueur depuis 2012. Le CLRA est composé, en partie, de la première vague des 1 000 retraités ayant bénéficié de cette mesure depuis le 24 décembre 2013.

Mais pour la direction générale de la CRF, la prise en charge de tous les retraités de 2012 était évaluée à environ 400 millions FCFA. Pour la première vague, il fallait mobiliser près de 200 millions FCFA. Interrogé à cette occasion, pour la prise en charge des retraités de 2013 et de 2014, le directeur général de cette caisse indiquait qu'il faudrait que le budget de l'État intervienne comme prévu dans le décret 1986. L'automatisation ne dépend pas, disait-il, que de la CRF, mais aussi des ministères de la Fonction publique, des Finances, de la Défense nationale, de l'Intérieur et des organismes assimilés.

Parfait Wilfried Douniama

ACTION SOCIALE

Le CPR fait don des jouets aux enfants défavorisés de Makélékélé et Bacongo

Plusieurs centaines d'enfants issus des foyers défavorisés ont reçu, le 19 décembre dernier, des ballons, poupées, pianos et bien d'autres jouets pour la fête de Noël. Un geste de solidarité fait par l'association politique Club perspectives et réalités (CPR) du député Hydevert Mouagni.

Le 19 décembre, l'Association les vrais sapeurs (AVP), proche du CPR, fêtait également le sixième anniversaire de sa création. Pour marquer l'évènement, les sapeurs congolais membres de l'AVP ont montré leurs griffes au gymnase de Makélékélé en présence de plusieurs invités.

sociation qui a pensé non seulement à festoyer, mais aussi parce que nous sommes à Makélékélé et à Bacongo, des quartiers ayant subi des affres de la situation socio-politique qu'a connue Brazzaville », a-t-il dit.

Outre la remise des dons aux enfants, des équipes de foot et de Nzango de ces arrondissements ont reçu des trophées et des enveloppes d'encouragement. C'est la fin d'année, a renchéri l'un des organisateurs, il est important de restaurer la joie et la concorde dans cette partie sud de Braz-

est uni. Quand c'est la sape ou le sport, tout le monde se retrouve », a déclaré Hamed Yala.

S'adressant au nom de Hydevert Mouagni, député de la 1ère circonscription électorale de Moungali, le « grand » sapeur Hamed Yala a invité la population congolaise notamment celle de Brazzaville, à placer les festivités de cette fin d'année 2015 sous le signe de la concorde et de l'unité nationale. « Quels que soient les maux qui peuvent nous diviser, ce qui nous unit est plus fort que tout ce qui nous



Des enfants recevant des cadeaux de Noël

Pour le sapeur Hamed Yala, l'activité est très symbolique : « Un coup de chapeau à l'as-

zaville. En clair, « c'est une façon de dire que le Congo

divise », a-t-il martelé.

Fiacre Kombo

COP21 DE PARIS

Ban Ki-moon salue l'avènement d'une « nouvelle ère de possibles »

Dans une tribune publiée récemment, le secrétaire général des Nations unies (ONU), Ban Ki-moon, s'est félicité de la signature d'un Accord contraignant sur le climat par les dirigeants du monde. En s'attaquant aux changements climatiques, a-t-il expliqué, l'humanité progresse dans le développement durable.

« L'Accord de Paris est un triomphe pour l'humanité et l'environnement, ainsi qu'une victoire du multilatéralisme. Il représente la police d'assurance-maladie qui protégera notre planète. Pour la première fois, chaque pays du monde s'est engagé à réduire ses émissions, à renforcer sa résistance... Ensemble, les pays ont convenu qu'en réduisant au minimum les risques liés aux changements climatiques, ils serviraient à la fois leur intérêt national et le bien commun. Je crois que nous aurons tout à gagner à suivre cet exemple dans l'ensemble des programmes politiques », a indiqué Ban Ki-moon.

A quelques jours de l'ouverture de

la Conférence, d'aucuns ne s'attendaient à un tel succès : les principaux pays pollueurs ne semblaient pas être prêts à baisser leurs émissions de gaz à effet de serre. « L'Accord de Paris a fait avancer toutes les grandes questions dont j'avais demandé l'examen », a reconnu Ban Ki-moon. Finalement, « tous les pays se sont engagés à limiter la hausse de la température mondiale à moins de 2 degrés Celsius, voire, compte tenu des risques considérables que présente le réchauffement, à s'efforcer de la limiter à 1,5 degré. C'est en particulier d'une importance capitale pour les pays d'Afrique, les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés », a-t-il dit.

L'objectif à long terme...

Désormais, a-t-il renchéri, les marchés doivent augmenter l'investissement dans des activités qui favoriseront un développement résilient face aux changements climatiques et produisant peu d'émissions le plus tôt possible au cours de la seconde moitié du siècle. Selon le secrétaire général de l'ONU, cent quatre-vingt-huit pays ont déjà dé-

posé la contribution prévue qu'ils ont déterminée au niveau national et l'ensemble des programmes qu'ils entendent mettre en œuvre. « L'Accord de Paris garantit aux pays en développement, en particulier aux plus pauvres et vulnérables d'entre eux, un appui suffisant et équilibré en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs incidences », a rassuré Ban Ki-moon.

En ce qui concerne le Fonds vert destiné aux pays moins avancés, les pays développés ont pris l'engagement de mobiliser des ressources financières, en élargissant l'appui technologique et le renforcement des capacités des acteurs publics et privés. Cependant, « nous devons nous atteler immédiatement à mettre en application l'Accord. Puisque, en nous attaquant aux changements climatiques, nous faisons progresser le Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'Accord de Paris a des incidences positives sur tous les objectifs de développement durable. Nous entrons dans une nouvelle ère de possibles. », a-t-il conclu.

Fiacre Kombo



Depuis début 2015
UN SUCCÈS !



TNT AFRICA C'EST :

- Plus de 70 chaînes nationales et internationales
- Une image numérique
- Un son stéréo
- Une technologie sans parabole
(Adaptable sur votre antenne râteau)

10 000 FCFA

Les bouquets TNT AFRICA vous sont proposés par Digital Networks Africa

Contactez-nous

Service Client TNT : 06 410 08 68
01 410 08 68
888



AGRICULTURE

L'Italie divisée sur les mesures contre la maladie des oliviers

Une bactérie tueuse avance silencieusement dans le pourtour méditerranéen où elle attaque les oliviers mettant à mal une économie vitale.

Depuis des millénaires, l'olivier est la plante des pays qui bordent la Méditerranée. C'est d'ailleurs de tels pays, la Tunisie et l'Égypte côté africain, l'Italie et l'Espagne sur les rives européennes qui sont parmi les grands producteurs d'huile d'olive au monde dont la consommation en Afrique sub-saharienne commence à s'affirmer. Importée du Liban ou de Turquie, du Maroc ou d'Algérie, l'huile d'olive a fait une entrée fracassante dans la cuisine des Congolais, portée par les vertus supposées de la fameuse diète méditerranéenne qui assurerait bien-être et longévité.

Mais voilà : l'olivier, la plante qui donne les olives dont sont friands adultes et enfants sous ces latitudes et d'où est tirée la précieuse huile verte, est frappée par un mal qui se répand à grande vitesse. Un mal qui dessèche les plants et ne laisse aucune chance de récupération du plant. Les scientifiques sont entrés en laboratoire ; ils ont découvert que le responsable de cette maladie hautement contagieuse (mais sans danger pour l'homme) est la bactérie *Xylella*.

Comment la tuer ? En abattant la plante ! En Italie, politiques et agronomes ont poussé vers l'élimination des arbres touchés assurant qu'ensuite des plants sains allaient se reconstituer. A condition, précisaient-ils toutefois, que l'abattage concerne aussi bien les arbres malades que les arbres sains autour d'eux car potentiellement contaminés.

Plusieurs mois après l'application de ces mesures, les producteurs d'olive – les oléiculteurs – doivent déchanter : la maladie ne recule pas ; elle gagne même en force sans parade. Jusqu'à 3000 plantes ont été abattues par les agriculteurs dans la région des Pouilles (capitale, Naples), en vain. En colère, ils ont décidé de porter plainte et de trainer en justice y compris le représentant du gouvernement à cette question, Giuseppe Silletti, ou des membres de l'institut italien de la santé des plantes. La justice leur donne déjà en partie raison car, argumente un groupe de procureurs, « à partir du moment où le phénomène de dessèchement des oliviers est apparu, alors que la cause n'était pas identifiée, une série d'expériences ont été effectuées, y compris avec des produits très dangereux et interdits, nuisant sérieusement à l'environnement », ajoutant donc un mal au mal.

L'affaire est à suivre. Mais elle rappelle d'autres catastrophes phytosanitaires qui se sont abattues dans le monde paysan : le phylloxera pour les producteurs de raisin en Europe, ou encore le pourridié du manioc – le fameux « apolo » - pour les paysans d'Afrique centrale. Sans parler de la grave maladie, toujours actuelle et jamais abordée avec décision pour la contrer, qui frappe le bananier depuis la nuit des temps.

Lucien Mpama

FRANCE/ETHIOPIE

Matthias Felk à Addis-Abeba pour renforcer la position des entreprises françaises

Accompagné d'une délégation d'entrepreneurs français, le secrétaire d'Etat chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger, Matthias Felk, a passé 48 heures à Addis-Abeba en Ethiopie (17-18 décembre). Les entreprises françaises veulent rattraper leur retard dans la partie orientale de l'Afrique où elles sont moins présentes. Après Nairobi, au Kenya, où il a pris part à la 10^e conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Matthias Felk était en prospection à Addis-Abeba avec une quarantaine d'entreprises françaises. Lors de ce séjour, Matthias Felk a procédé à l'inauguration d'une antenne de Business France, puis il s'est entretenu avec le vice-Premier ministre, Debretsion Gebremichael, et le ministre des Transports, Workneh Gebeyehu, à qui il a remis une invitation à se rendre à Paris. Il a également pris part à des tables rondes, notamment avec des représentants de bailleurs de fonds internationaux dont l'Union européenne, la BAD, la KfW et le GIZ allemands, l'AFD française, et le DFID britannique, le ministère des Transports et les entreprises publiques éthiopiennes associées, ainsi que des responsables du secteur de l'eau dans ce pays qui compte 90 millions d'habitants et en plein boom économique.

Le séjour de Matthias Felk à Addis-Abeba a aussi été l'occasion de prendre connaissance de la stratégie de développement de l'Ethiopie, en phase terminale de son plan quinquennal d'investissement, appelé Growth Transformation Plan I (DTP1), et de son prochain plan pour la période 2015-2020, ainsi que de sa stratégie des parcs industriels sous l'appellation Industrial Park Development Corporation. L'Ethiopie veut développer un secteur de transports concurrentiel. Ce qui est d'un grand intérêt pour les entreprises françaises.

Les exportations françaises en Ethiopie s'élevaient à 99 millions d'euros en 2014. Entretiens, elles ont progressé, pour atteindre 210,9 millions d'euros en octobre 2015. L'ouverture d'une antenne locale de Business France marque une volonté de pénétrer le marché et de saisir les opportunités économiques et commerciales qu'offre l'Ethiopie.

N.Nd.

INVESTISSEMENTS

D'ici à 2025, la part de l'Afrique va augmenter de 75% dans le chiffre d'affaires des entreprises françaises

À en croire une étude du cabinet de conseil BearingPoint, les entreprises françaises sont appelées à revoir « leur business model en Afrique ».

Sur la base d'un sondage réalisé auprès des directions internationales de 800 entreprises françaises, l'étude révèle que la part des activités africaines dans le chiffre d'affaires des grandes entreprises françaises va augmenter de 75% au cours de la prochaine décennie. Le pourcentage de ces entreprises qui déclarent que l'Afrique représente moins de 5% de leur chiffre d'affaires serait passé de 57% en 2005 à 38% en 2015. Ce pourcentage va poursuivre sa baisse durant les années à venir pour ne représenter que 14% en 2020.

Selon l'associé du cabinet BearingPoint, Jean-Michel Huet, « aujourd'hui, les investisseurs sont convaincus du potentiel du continent africain. Les entreprises saisissent des opportunités de différentes natures, et sur plusieurs secteurs. [...] avec cette étude, nous avons voulu apporter notre expérience et la vision terrain que n'ont pas toujours les directions internationales des entreprises qui envisagent de

partir à la conquête du marché africain ».

La réussite des entreprises attirées par les perspectives du marché africain est conditionnée par leur capacité à développer leurs activités en fonction de la demande locale. En effet, « l'hétérogénéité des populations, de leurs besoins et de leurs aspirations croissantes, corrélée à une grande disparité du développement des entreprises et des structures publiques locales, conduisent les entreprises occidentales à adapter leur segmentation, à la spécialiser dans l'adressage du marché africain ». Pour Jean-Michel Huet, « innover en Afrique implique une proposition des solutions plus disruptives, adaptées à des personnes qui ont accès aux nouvelles technologies sans pour autant avoir de réponses à des besoins fondamentaux, en matière d'alimentation, de santé ou de logement ». Face à ces enjeux, 45% des entreprises font le choix de la prudence,

en optant pour une stratégie de déploiement pays par pays.

L'étude relève que les entreprises qui tentent de se développer en Afrique rencontrent une compétition croissante des concurrents locaux très redoutables, qui bousculent le paysage concurrentiel, grâce à leurs connaissances approfondies des marchés, mais aussi grâce à une compétitivité du prix qui fragilise la position des acteurs occidentaux. Les résultats de l'étude notent aussi la méconnaissance des entreprises françaises des enjeux spécifiques du continent africain. En effet, 95% pensent que la qualité de leurs produits est un avantage compétitif décisif et 86% estiment ne pas être assez compétitives d'un point de vue coût.

« Le prix étant un facteur clé de succès en Afrique, et les concurrents particulièrement rodés sur ce point, il apparaît que c'est peut-être tout le business modèle des entreprises françaises qui est à revoir, afin de mieux s'adapter aux conditions actuelles du marché africain », concluent les auteurs de l'étude.

Noël Ndong

GOLFE DE GUINÉE

Baisse significative des actes de piraterie

Les actes de piraterie ont significativement baissé dans le golfe de Guinée vers sa diminution au large des côtes somaliennes et dans l'océan indien, il prenait de plus en plus d'ampleur dans cette partie, malgré la mission Corymbe.

Les raisons sont dues à des intérêts stratégiques, notamment de grands flux maritimes, susceptibles de développer des trafics,

Le Bureau maritime international indique avoir recensé 41 actes de piraterie en 2014. Des mesures coercitives ont été prises par les pays de la région à travers des stratégies communes, une mutualisation des équipements, le partage du renseignement et l'harmonisation des règles de poursuite. Cette démarche qui a eu le soutien de la France, a produit « des effets plutôt positifs », a indiqué le vice-amiral d'escadre

2-3 actes par mois au début de l'année à quasiment rien en fin d'année », a-t-il affirmé. Ajoutant que le nombre d'actes de piraterie a été divisé par quatre, depuis l'élection de Muhammadu Buhari, au Nigeria.

Il a souligné l'importance de la coopération des marines riveraines dans l'échange de renseignements et le suivi des bateaux pirates, tout en faisant la distinction entre le brigandage dans les eaux territoriales notamment au Nigeria et la piraterie en haute-mer, ainsi que la pêche illégale qui coûterait 350 millions de dollars par an aux pays de la région.

Après des passages au Ghana, Gabon, Congo et Togo, on apprend que le BPC Mistral, dans le cadre de l'opération Corymbe, participera, du 18 au 21 décembre, à un exercice amphibie avec les forces françaises et ivoiriennes. Épargnée jusque-là par la tempête jihadiste, la Côte d'Ivoire reste aussi en alerte. Abidjan prend au sérieux des menaces sous-jacentes.

N.Nd.

« Il y a une décroissance vraiment sensible entre le 1^{er} et le 2^e semestre 2015. On est passé de 2-3 actes par mois au début de l'année à quasiment rien en fin d'année »

de drogue, d'armes, de faux médicaments, etc. La région abrite le plus grand gisement de pétrole en haute mer au monde - 24 milliards de barils, d'après certaines estimations - ce qui attire, à juste titre, des convoitises et un accroissement d'actes de piraterie depuis quelques années.

Emmanuel de Oliveira, commandant de la zone maritime Atlantique, à l'occasion d'une escale du Bâtiment de projection et de commandement (BPC) Mistral, à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

« Il y a une décroissance vraiment sensible entre le 1^{er} et le 2^e semestre 2015. On est passé de

Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurances Incendie, Assurances Transport, Assurances Multirisques Habitation, Assurances Globales Voyage, Assurances Responsabilité Civile, Assurances Santé, Assurances Construction, Assurances Médicales, Assurances Voyage, Assurances Énergie, etc.

Agence KIN - Avenue de la Liberté - Kinshasa - Tél : +243 20 36 12 89 / 37 36 16 36
 Agence BRAZZAVILLE - Avenue de la République - Brazzaville - Tél : +242 37 26 14 63 / 34 12 36
 Email : ardc@arcd.com - www.arcd.com

FESTIVAL FEUX DE BRAZZA

Didier Ngalebaye nouveau directeur général P.I

Le Festival populaire et international des musiques traditionnelles Feux de Brazza sera désormais dirigé par Didier Ngalebaye. Il remplace à ce poste Hughes Gervais Ondaye qui, lui a été nommé récemment commissaire général du Festival Panafricain de Musique (Fespam). Cette annonce suivie de la passation de consignes a été faite le 19 décembre à Brazzaville, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle, le Festival Feux de Brazza a présenté l'album du groupe Bana Batéké intitulé Ezaleli, produit sous son label.

Le nouveau directeur général P.I. de Feux de Brazza est enseignant-chercheur au département de philosophie à la faculté des lettres et des sciences humaines de l'université Marien-Ngouabi. Il occupait précédemment les fonctions d'assistant de Hughes Gervais Ondaye et char-



Didier Ngalebaye et Hughes Gervais Ondaye

gé du colloque audit festival.

« La confiance est la chose la plus difficile et c'est le défi que nous a légué le nouveau commissaire général du Fespam. Nous allons continuer à travailler en équipe. Je suis abondamment ignorant de la chose musicale, je compte sur l'appui de tous les partenaires pour avancer. Le défi est de maintenir le niveau, et nous allons pratiquer un management participatif », a déclaré Didier Ngalebaye.

Créé en mai 2005 le festival populaire et international des musiques traditionnelles Feux de Brazza s'était fixé comme objectif de redonner aux musiques traditionnelles un espace d'expression. Après cinq éditions le festival présentait les signes d'essoufflement d'où il est devenu un label musical qui pro-

duit les supports et accompagne les différents groupes. « Bana Batéké est le premier groupe que nous avons accompagné et son opus est sur le marché. Nous avons fait la mise en studio, la réalisation de l'album, le placement du groupe dans un festival et 15% des ventes reviendront à Feux de Brazza », a souligné le directeur.

Ce sixième album du groupe Batéké compte six titres. Un chef-d'œuvre musical de haute facture artistique et d'une portée morale et éthique remarquable. Il prône la paix et l'unité nationale et fait la promotion des musiques traditionnelles du Congo. Ezaleli est le premier opus du label de production du festival Feux de Brazza qui lance à cette occasion son volet accompagnement des artistes.

Hermione Désirée Ngoma

FESPAM

Une nouvelle vision en 2017

Le ministre de la Culture et des arts, Bienvenu Okiémy, a donné ce lundi 21 décembre au siège du Fespam, les orientations au nouveau commissaire général du Festival panafricain de musique Hugues Gervais Ondaye, récemment nommé à la tête de cette institution. Ces orientations qui ont concerné également le personnel sous sa direction, visent la bonne tenue de la 11^e édition du Fespam prévue en 2017.

Le ministre s'est dit confiant en nommant Hugues Gervais Ondaye à ce poste qu'il a qualifié d'éminemment prestigieux et symbolique.

nance. « Hugues Ondaye a organisé des festivals dans notre pays, il est un opérateur culturel, il est avant tout quelqu'un de talentueux, il va mettre son talent à notre service, au service de la culture congolaise, au service de la culture africaine », a dit le ministre.

Bienvenu Okiémy a ensuite demandé au personnel de reconnaître le commissaire général dans ses attributs, de l'accompagner dans sa mission panafricaine, de faire preuve de génie au quotidien pour que le prochain Fespam puisse briller encore de la meilleure façon qu'on a pu le faire dernièrement. « Monsieur le

ministre également compte de la diversité culturelle de notre pays par ce qu'en réalité, être un commissaire général, c'est défendre la diversité culturelle », a souligné le ministre de la Culture et des arts.

Pour Bienvenu Okiémy, un Festival de musique ne consiste pas simplement à écouter les chanteurs, ni regarder les danseurs, mais c'est aussi la recherche. Il a en outre reconnu que c'est une lourde responsabilité qu'on lui a confiée de présider le Festival panafricain de musique 20 ans après sa création et en succédant aux différents directeurs qui ont chacun laissé un héritage à gérer avec responsabilité.

Le nouveau commissaire général a pour sa part pris l'engagement de faire jouer pleinement au Fespam le rôle qu'on attend de lui. « 20 ans c'est l'âge de la maturité, c'est le temps du bilan car, celui qui veut travailler pour atteindre les objectifs qui lui ont été assignés ne s'alarme pas », a commenté Hugues Gervais Ondaye, qui s'est par ailleurs dit prêt à mobiliser toute l'Afrique, des politiques aux artistes, en passant par les professionnels du métier de la chaîne de valeur de la musique pourvu que les uns et les autres, a-t-il ajouté, soient disposés à travailler sérieusement, sévèrement et en toute honnêteté en vue d'atteindre ce lourd objectif. « Par notre dévouement, notre loyauté et notre engagement nous aurons rendu service au ministre de la Culture et des arts, au président de la République à l'Afrique et à la communauté musicale mondiale. Tout le personnel du Fespam est entièrement à votre disposition pour les orientations de combat », a rassuré le commissaire général du Fespam, s'adressant au ministre Okiémy.

Signalons que cette cérémonie a été agréementée par l'orchestre Bana Batéké que produit Hugues Gervais Ondaye.

Rosalie Bindika

Bienvenu Okiémy et Hugues Gervais Ondaye

commissaire général, il vous faut établir une feuille de route, cette feuille de route va vous permettre de mettre en place une nouvelle gouvernance pour la prochaine édition du Fespam, en tenant compte des expériences du passé et de ce que tous les anciens directeurs ont pu faire. Tirer les leçons afin de proposer une nouvelle donne qui tienne compte de la pluralité des expressions culturelles sur le continent, qui



Pour lui, « c'est une fierté lorsqu'on nous donne la responsabilité d'organiser le Fespam, cela veut dire qu'on fait confiance à notre pays, à notre capacité organisationnelle. Cela veut dire aussi que le pays a en lui une grande histoire ».

Le patron de la Culture et des arts n'a pas d'inquiétudes à se faire pour cet homme d'expérience, pour lequel il attend une nouvelle gouver-

NECROLOGIE



Mihondono Lucien, agent des Dépêches de Brazzaville, Bantsimba Genéviève, Milandou Elisa, Obissi Jean-Paul Wilfried, informent la famille et connaissances du décès de madame Banzouzi Pauline survenu le 13/12/2015 au CHU de Brazzaville.

L'inhumation aura lieu le mercredi 23/12/2015 suivant le programme ci-après :

- 9h00 : levée du corps au CHU de Brazzaville
- 10h00 : recueillement au domicile de la défunte, sis 119 rue Massoukou Mougali
- 12h00 : messe en l'église Saint-Esprit de Mougali
- 14h00 : départ pour le cimetière Bouka
- 16h00 : Fin de la cérémonie.

À VENDRE

- OCH du CHU vers l'asile terrain nu 380m²
- Batignolles avenue des 3 martyrs papa gaz
- Château d'eau villa moderne rue Dispensaire 400 m² avec TF
- Ouenzé sur Bouéta-Mbongo rue Malima avec TF 400m²
- Kintélé face au stade terrain nu 300m² avec TF

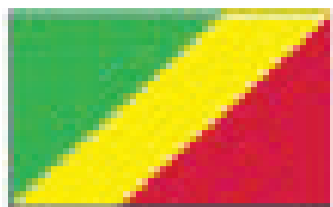
À louer

- Villa vers la gare de Brazzaville
- Boutique 30 m² Avenue Loutassi croisement rue Vindza

Contact : 06 912 63 21

SPI CONGO SARL

La société est en procédure de liquidation. Pour toutes réclamations ou autres informations, prendre contact avec Me Kiangoula au 05.528.89.90 / 06 659 33 79. Etude à Makélékélé 43 rue Mapouata, quartier ex-télévision.



RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès
Coopération Congo – Banque Africaine de Développement

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE
Projet d'Électrification Rurale au Congo (PERCO)
N° DU PROJET : P-CG-FAO-001
Cellule d'Exécution du Projet (CEP)



AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°001/2015/MEH-PERCO

Date: 18 Décembre 2015
N° DU PRET : 2100150028193

1. L'invitation à soumissionner suit l'avis général d'acquisition pour ce projet qui a été publié sur UNDB online AfDB09-01/13 du 11/01/2013 et sur le site Web du groupe de la Banque Africaine de Développement le 15/01/2014.

2. Le Ministère de l'Économie, des Finances, du Budget et du Portefeuille Public a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement en diverses monnaies à l'effet du Projet d'Électrification Rurale du Congo (PERCO). Il est prévu qu'une partie des produits de ce prêt soit appliquée aux règlements éligibles faisant partie du contrat pour la « Fourniture, installation et mise en service des équipements électriques pour les lignes moyenne tension, le réseau basse tension, l'éclairage public et les branchements - exécution des travaux moyenne et basse tension de soixante (60) localités au Congo Brazzaville »

3. La Cellule d'Exécution du Projet (CEP) du PERCO invite par la présente des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements électriques pour (i) les lignes moyenne tension, (ii) le réseau basse tension, (iii) l'éclairage public et (iv) les branchements et pour l'exécution des travaux moyenne et basse tension de soixante (60) localités pour les axes suivants : (1) Ngoyo/Tchiamba-Nzassi, (2) Madingou/Mabombo, (3) Boundji/Okoyo et (4) Djambala/Mbon.

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Cellule d'Exécution du Projet, aux adresses suivantes, dès publication du présent avis :

Cellule d'Exécution du Projet (CEP)

Immeuble du Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (3ème étage bis),
Place de la République (Ex Rond-point du CCF)

BP : 2120, Brazzaville- République du Congo Brazzaville

Tel : +242 05 556 78 80 / 06 982 9893 / 05 785 16 41

E-mail: projetperco13@gmail.com; perco13@yahoo.fr; geogankoue@yahoo.fr

5. Un jeu complet de dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non remboursable de Cinq cent mille (500.000) francs CFA.

6. Les dispositions dans les instructions aux soumissionnaires et dans les conditions générales du contrat sont les dispositions du dossier d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement: Passation des marchés des biens ou des travaux.

7. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard à (ou avant) le 21 mars 2016 à 12 heures 30 (GMT+1) et doivent être accompagnées d'une garantie bancaire pour les lots ci-après séparément attribués :

- Lot 1 : axes Ngoyo/Tchiamba-Nzassi et Madingou/Mabombo : 150 000 000 F CFA;
- Lot 2 : axes Boundji/Okoyo et Djambala/Mbon : 150 000 000 F CFA;

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents, et ce, le 21 mars 2016 à 13 heures 30 (GMT+1) dans la salle de réunion au 4ème étage de l'immeuble du Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, Brazzaville, République du Congo.

SOIREE CAMEROUNAISE BRAZZA-KIN-PONTON
Avec **DANY DANILO** EXTRAIT DU FUTUR ALBUM *Règlement Interieur*
Interprétatoin des anciennes gloires de la Musique Camerounaise - Congolaise-RDC
Date : **19 et 31 Décembre 2015**
Lieu : Karaoke Les Diplomates (Centreville)
avec la participation de tous les artistes Kamer au CONGO et pas mal d'Artiste Congolais et de la RDC Rumba, Zouk, Makossa, Humour, Comédie, Afro-beat & Reveillon
PAF : 5.000 FCFA X 2
2 Consommations
CONCERT LIFE
Infoline : 05.560.75.58 / 01.134.14.74
LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
Vigne de Brazza
Toile Méditerranée du Marché Total

FIESTA SUPER ETOILE Présente
Djason PHILOSOPHE & SUPER NKOLO MBOKA
The Winner, O vencedor, el caliente
EN CONCERT
MULTI COLOR CE SAMEDI 02 JANVIER 2016 À 19H00
AU KARAOKE BAR LES DIPLOMATES
ENTREE 5 000F CONSO

DIALOGUE POLITIQUE

Lisanga Bonganga refuse un dialogue version Concertations nationales bis

L'honorable Lisanga Bonganga, membre du Front populaire contre la révision constitutionnelle l'a déclaré au cours d'une conférence de presse tenue le 19 décembre à Bruxelles.

L'opposant congolais a tenu, avant tout, à rappeler que c'est Étienne Tshisekedi qui avait exigé, en tant que visionnaire, un dialogue politique. « Il en est le parrain authentique », a-t-il revendiqué. Pour Lisanga Bonganga, le dialogue est synonyme de négociation en vue d'un accord. Et pour dialoguer, il faut au moins être à deux. « Pour le Front, le dialogue politique, tel qu'exposé par Étienne Tshisekedi dans sa feuille de route, reste inscrit dans le marbre », a-t-il martelé. Usant d'une métaphore sportive, il a comparé ce dialogue à un derby qui va opposer l'équipe d'Étienne Tshisekedi à celle de Joseph Kabila. « Comme dans un match de football, cette rencontre va se dérouler sous la responsabilité d'un arbitre, en l'occurrence le facilitateur international. Et les deux équipes

sont conduites chacune par un capitaine. Dans ce cas précis, il s'agira de deux co-moderateurs, l'un pour l'opposition conduite par Étienne Tshisekedi et l'autre pour l'AMP. Il est donc hors de question de concevoir un match de football qui se joue sans arbitre. Le dialogue ne peut pas s'engager sans le facilitateur international désigné par les Nations unies. Le décor, tel que planté à Kinshasa, avec un comité préparatoire en gestation, pendant que le facilitateur international n'est toujours pas désigné, ne rencontre pas notre vision du dialogue. Le dialogue politique, version Concertations nationales bis, est un passage dans le vide qui va plus aggraver la situation qu'apporter une solution durable et crédible », a déclaré Lisanga Bonganga. Pour ce dernier, le Front populaire contre la révision constitutionnelle soutient les hommes et les femmes qui se réunissent pour débattre au grand jour, comme cela a été le cas la semaine dernière sur l'île de Gorée. « Il s'agissait d'une or-



Lisanga Bonganga pendant la conférence

ganisation de la société civile, qui nous a donné un bel exemple d'un dialogue interne parce qu'ayant compris les vertus du dialogue. Le débat est l'oxygène de la démocratie. Le débat donne la priorité aux idées sur les questions des personnes et nous protège contre la sclérose, l'immobilisme, la surdité et la cécité », a

déclaré l'opposant congolais.

Les Nations unies, la solution aux problèmes

Selon Lisanga Bonganga, le Front populaire contre la révision de la Constitution reste convaincu que c'est toujours et encore des Nations unies que viendront les solutions aux problèmes de la RDC. « Le droit international

est garanti par la communauté internationale, représentée par les Nations unies. C'est donc cette communauté internationale qui est notre gardien de la paix et de la sécurité, surtout dans les pays à problème. C'est grâce aux Nations unies que le Congo, dans les limites de ses frontières actuelles, est resté uni, libre et indépendant, face aux différentes guerres d'invasion. Il faut donc sortir des outrances et du déni pour retrouver les bons réflexes de l'honneur, de la bienveillance et de la reconnaissance. Il ne faut pas se voiler la face », a-t-il affirmé. Pour ce faire, il a demandé aux Nations unies de désigner un facilitateur international pour le dialogue politique en RDC. Sur un autre registre, il a confirmé la tenue du meeting du Front, prévu le 4 janvier 2016 à la place Sainte-Thérèse de Nd'jili « pour commémorer nos martyrs et soutenir les actions du visionnaire Étienne Tshisekedi ».

Patrick Ndongidi

MISE À JOUR DU FICHER ÉLECTORAL

La Céni sous pression

Nouveau regroupement politique militant pour la tenue des scrutins présidentiel et législatif dans les délais constitutionnels, le Front citoyen 2016 vient clairement d'exprimer sa volonté de voir la Céni publier son calendrier électoral réaménagé d'ici le 31 janvier.

Les dirigeants de l'opposition et des leaders de la société civile, qui constituent cette coalition, sont montés au créneau le 19 décembre à Kinshasa pour exiger à ce que les élections se tiennent dans les conditions fixées par la loi fondamentale. Dans la foulée, ils exigent également le démarrage de la mise à jour du fichier électoral au plus tard le 10 février 2016. Il s'agit là, notent-ils, dans leur déclaration rendue publique le même jour d'un préalable indispensable à la tenue de différents scrutins prévus en RDC avant la fin du mandat du président Joseph Kabila censé intervenir le 19 décembre 2016. Ils estiment que tout ceci n'est qu'une question de volonté politique car il est encore possible d'organiser les élections présidentielle et législatives dans les délais légaux. Cette déclaration a également été relayée par les autres membres du Front établis à Bruxelles. « On doit intégrer 10% presque de notre communauté en âge de voter. Il faut qu'on ait une nouvelle loi sur l'identification si on doit inté-

grer les Congolais de l'étranger. Et si d'ici février tout cela est mis en place, il est probable que nous arrivions dans le délai constitutionnel en organisant les élections sans beaucoup d'écueils », explique Jonas Tshombela, un leader associatif membre de la nouvelle plateforme. Si jamais leurs revendications n'étaient pas en compte à la date limite du 16 février, les membres du Front citoyen 2016 se disent prêts à dérouler leur canevas assorti d'une série d'actions non violentes destinées à faire pression sur les décideurs. Simple coïncidence ou hasard de calendrier, il s'avère que le 16 janvier 2016 est aussi la date retenue par l'Église catholique pour la tenue d'une marche pacifique des chrétiens à Kinshasa destinée à honorer la mémoire des victimes du massacre de 1992.

Le Front citoyen 2016 se veut un rassemblement de citoyens regroupant les Congolais de la diaspora, les membres des organisations de la société civile, les confessions religieuses, les organisations politiques de l'opposition ainsi que les personnalités politiques qui militent pour le strict respect de la Constitution. Des leaders de l'opposition tels que Vital Kamerhe, Félix Tshisekedi, Moïse Katumbi, Eve Bazaiba, Martin Fayulu et tant d'autres en font partie.

A.D.

RÉFORME DU SYSTÈME PÉNITENTIAIRE

Un défi à relever

D'après les structures associatives évoluant dans le secteur, les arrestations et détentions dans les cachots et prisons de la RDC se caractérisent par des manquements fréquents aux règles nationales et internationales en la matière.

Un des maux qui rongent les prisons en RDC, c'est notamment la promiscuité ambiante qui les caractérise avec, en toile de fond, le manque d'hygiène, vecteur par excellence des cas de maladie. La surpopulation amène également son lot des problèmes qui nécessitent une réforme en profondeur du système pénitentiaire. Au plan juridique, plusieurs détenus en prison l'ont été de manière cavalière et attendent désespérément l'ouverture de leur procès. Le dysfonctionnement de la justice fait qu'il y a actuellement en prisons de personnes qui attendent pendant longtemps pour être présentées devant leur juge naturel alors que d'autres se trouvent en détention sans dossiers judiciaires régulièrement constitués.

Si en théorie, la RDC reconnaît un certain nombre de droits aux détenus, en pratique, ces derniers vivent dans des conditions où leurs droits fondamentaux ne sont pas toujours respectés. La situation devient encore plus difficile pour les prisonniers militants des partis politiques

de l'opposition et pour leurs leaders surtout à la veille des scrutins attendus en 2016, font remarquer de nombreuses organisations de défense des droits de l'homme. Arrêté le 22 janvier à Goma lors des manifestations contre la loi électorale, le président fédéral du RCD/KML au Nord-Kivu Ernest Kyaviro a vu son verdict être rendu après plus de soixante jours de détention et de privation de contact, à en croire ses avocats.

Toutefois, il y a lieu de reconnaître l'effort entrepris par le gouvernement qui, en 2013, avait déjà accordé la libération conditionnelle à mille vingt-cinq prisonniers condamnés pour des infractions de droit commun sur toute l'étendue du pays. L'arrêté ministériel recommandait aux bénéficiaires de ne plus commettre une infraction susceptible de les conduire de nouveau en prison et de « ne pas causer de scandale par leur conduite » pendant toute la durée de leur liberté conditionnelle. La tendance qui était censée se poursuivre s'est malheureusement estompée. Toutefois, il s'avère qu'ils sont encore nombreux qui croupissent dans les prisons alors qu'ils sont éligibles à cette mesure. Accusé d'avoir organisé la fuite de sa sœur Tabu Kasongo Ida en 2012 qui aurait eu des démêlés judiciaires avec les services compé-

tents, Mutuza Thomas résidant à Lubumbashi est aux arrêts depuis le mois de septembre de l'année en cours. Des cas de ce type sont légion dans les centres pénitentiaires où beaucoup y sont sans véritablement être coupables.

Dans le lot des efforts du gouvernement, il faudrait aussi intégrer le lot des graciés en exécution de la loi d'amnistie du 11 février 2014. Dans son discours du 28 novembre convoquant le dialogue national, le Chef de l'Etat a mis une emphase particulière sur la grâce qu'il entendait accorder à certains prisonniers politiques afin de décrire la situation sociopolitique excepté les condamnés pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et violences sexuelles. En conclusion, les arrestations et détentions dans les cachots et prisons de la RDC se caractérisent par des manquements fréquents aux règles nationales et internationales en la matière. Ces nombreuses entorses à la légalité sont liées aux graves dysfonctionnements de l'appareil judiciaire. Toutefois, la construction de nouvelles prisons et la mise sur pied d'une politique efficace dans ce secteur sont parmi des atouts non négligeables, capables de changer l'image actuelle que présentent les établissements pénitentiaires en RDC.

Alain Diasso

SANTÉ

Cinq millions des moustiquaires imprégnées d'insecticide à distribuer

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a fait le déplacement le jeudi dernier à Kikwit dans la province du Kwilu pour lancer la campagne de distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action.

La campagne organisée par le ministère de la Santé publique à travers son Programme national de lutte contre le paludisme grâce au financement du Fonds mondial intervient trois ans après celle de 2012. Elle s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le paludisme dans son volet prévention de la maladie parce que le paludisme touche plus les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. Cette maladie constitue donc l'une de causes de mortalité infantile.

Durant cette campagne de distribution des moustiquaires imprégnées, cinq millions de moustiquaires seront distribuées à la population. Un million huit cent quinze mille deux cent soixante-huit ménages représentant une

population de plus de huit millions du grand Bandundu sont bénéficiaires de cette action.

Le Dr Félix Kabange Numbi qui a exhorté les ménages à utiliser ces moustiquaires à bon escient a invité la population à s'approprier cette campagne et à respecter la destination de ces moustiquaires qui ne sont « ni à vendre ni pour capturer des poissons mais plutôt pour la protection de la population contre la malaria ».

L'enquête démographique et de santé 2013-2014 révèle que la RDC a fourni des efforts dans la réduction de la mortalité infantile. Il est passé de cent quarante-huit à cent quarante pour mille naissances vivantes. Toutefois, ajoute le représentant du Fonds mondial, le taux de mortalité reste le plus élevé au monde. Pour aider le pays à poursuivre ses efforts dans la réduction de la mortalité infantile, notamment dans la lutte contre la malaria, le représentant du Fonds mondial a fait savoir que son organisme souhaite continuer à appuyer la RDC dans la distribution des moustiquaires imprégnées d'in-



L'utilisation correcte de la moustiquaire prévient la malaria

secticide.

Pour le représentant du Fonds mondial, entre 2014 et 2016, cinquante millions de moustiquaires seront distribuées et un approvisionnement régulier en médicament sera assuré. Toutes ces activités visent la réduction à 50% du taux de mortalité et de morbidité d'ici à 2017.

Pour atteindre cet objectif, il y a des préalables, notamment un

leadership continu du ministère de la Santé publique, un suivi rapproché de l'instance de coordination pour les subventions du Fonds mondial ; un accroissement de 9% de dépenses de santé d'ici à 2020 et l'implication de tous les acteurs.

Quant au directeur exécutif de l'Association de Santé familiale (ASF), il a rappelé que depuis 2009, plus de trente millions

de moustiquaires imprégnées d'insecticide ont été distribuées dans les ex-province de Bandundu, Équateur, Kasai-Oriental et Occidental, la province orientale... A la fin de l'année prochaine, l'ASF en partenariat avec le programme national de lutte contre le paludisme envisage la distribution de cinquante millions des moustiquaires.

Aline Nzuzi

Début de la campagne de dépistage volontaire du VIH- sida à Matonge

Lancée par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, en plein Matonge sur l'avenue du Stade, devant le centre IST, cette campagne qui s'étend jusqu'au 29 février 2016 a pour objectif de «rappeler à chacun la connaissance de son statut sérologique».

La campagne s'inscrit dans le cadre de la continuité des activités commémoratives de la 27e journée mondiale de lutte contre le sida placée sur le thème national «Plus d'engagement et plus de ressources pour mettre fin au sida d'ici 2030 ». Le Dr Félix Kabange Numbi qui a donné le go de cette campagne s'est fait lui-même dépister en premier. Le résultat de son test lui a été remis quinze minutes après dans une enveloppe.

Cette campagne matérialise la volonté du gouvernement à renforcer la lutte contre la pandémie. C'est à cette fin que la RDC a souscrit aux objectifs de lutte contre le sida. Et de son côté, le ministère de la Santé publique travaille pour relever tous les défis et atteindre les objectifs de lutte contre le sida pour mettre fin à cette maladie dans les quinze prochaines années.

Dans la lutte contre le sida en RDC, des avancées ont été atteintes dans la prévention et le traitement de la maladie. Dans le cadre de la prévention de la transmission du sida de la mère à l'enfant, douze mille deux cent



Le ministre de la Santé se faisant dépister

quatre-vingt-quatorze femmes enceintes vivant avec le VIH-sida ont été mises sous traitement antirétroviral. Ce qui représente, fait savoir le ministre de la Santé publique, plus de 52% de femmes attendues.

La proportion de nouvelles infections a été réduite de 37% et celle de décès de 28%. Au 30 juin dernier, cent neuf mille deux cent quatre-vingt personnes étaient sous traitement antirétroviral sur un total de trois cent quarante-sept mille cinq cent quatre personnes attendues alors que ce chiffre était, en fin 2011, seulement de cinquante-trois mille cinq cent cinquante-quatre.

Quant à la connaissance du statut sérologique, des efforts sont à fournir. Pour le ministre de la Santé publique qui s'est inspiré de l'enquête démographique et de santé, 15% des hommes et 19% de femmes connaissent leur statut sérologique. La proportion est très faible. D'où il faut renforcer la sensibilisation de la communauté. Ce qui justifie l'or-

ganisation de cette campagne de dépistage gratuit.

La campagne, explique le Dr Félix Kabange Numbi, vise à dépister « toutes les Congolaises et Congolais, en particulier les personnes vivant avec handicap, les malades tuberculeux, les femmes enceintes, les professionnelles de sexe et autres personnes. Le dépistage reste le fer de lance et la porte d'accès aux services de lutte contre le sida. Cette campagne est un moment de sensibilisation et de mobilisation visant à faire connaître à tout Congolais son statut sérologique ».

Peu avant le lancement de cette campagne, le directeur pays de l'Onusida, Marc Saba, a salué l'engagement de la RDC dans la lutte contre le sida avant d'ajouter que des progrès ont été enregistrés en matière de traitement. Toutefois, fait-il remarquer, la couverture des services de prévention et de traitement demeure encore faible.

.A.Nz.

La RDC déclarée pays sans poliomyélite

Certifiée pays sans poliomyélite depuis le 26 novembre, la République démocratique du Congo (RDC) est en voie d'éradication de cette maladie

Avec cette certification, la RDC vient de sortir de la liste de pays où circule le polio virus sauvage. Au cours du point de presse qu'il a animé à l'hôtel Memling pour annoncer cette bonne nouvelle, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, a fait savoir que le statut du pays libre de polio virus sauvage ne signifie pas que la RDC a éradiqué la polio.

Le statut du pays libre de circulation de polio virus sauvage, poursuit-il, ne doit pas céder à l'autosatisfaction. « Nous devons œuvrer jusqu'à la certification de l'éradication de la polio. C'est pourquoi nous allons encore vacciner jusqu'au jour où le monde va déclarer la fin de la polio. Il y a aura des campagnes de vaccination et la vaccination de routine », a précisé le ministre de la Santé. Nous allons, a-t-il insisté, continuer aussi avec la surveillance des cas de paralysie flasque aiguë. « Le fait de ne pas avoir des cas de polio virus sauvage ne signifie pas qu'on aura pas de cas de paralysie flasque aiguë. C'est pourquoi nous allons maintenir la surveillance », a poursuivi le Dr Félix Kabange Numbi.

Pour consolider le statut du pays libre de PVS, il faudra poursuivre la mise en œuvre du plan d'urgence pour maintenir le statut chèrement acquis. C'est ainsi qu'il a été organisé des journées locales de vaccination dans les trois cent deux zones de santé sur les cinq cent seize. En plus de l'organisation des journées de vaccination, le ministre note aussi le renforcement de la surveillance des cas de paralysie flasque aiguë et l'amélioration du PEV systématique.

Le Dr Félix Kabange Numbi reste convaincu que la RDC atteindra l'objectif de l'éradication de la polio. Cela est possible grâce à l'appropriation de l'organisation des journées nationales de vaccination par les nouvelles autorités, à l'implication des parents et à l'appui des partenaires.

Satisfait du résultat réalisé par la RDC dans la lutte contre la polio, les partenaires se sont engagés à continuer à la soutenir. Le représentant de l'Unicef en RDC, Pascal Villeneuve, a au nom de tous les partenaires rassuré le ministre de la Santé publique de leur appui. « Les partenaires ne vont pas baisser les bras. Nous allons continuer à aider le pays jusqu'à l'éradication complète de la polio. Nous allons non seulement continuer à aider mais nous allons aussi redoubler des efforts », a-t-il dit.

A.Nz.

PROCESSUS ÉLECTORAL

Sortie officielle du Front citoyen 2016 à Bruxelles

Le mouvement a été lancé le 19 décembre dans la capitale belge lors d'une conférence de presse tenue au Press Club Brussels Europe », en présence notamment de Vital Kamerhe (UNC), Felix Tshisekedi (UDPS), Samy Badibanga (groupe parlementaire UDPS et alliés) et José Makila (groupe parlementaire GPLDS).

Le Front citoyen 2016 exige le déblocage du processus électoral, d'une part, par la publication au plus tard le 31 janvier 2016 d'un calendrier électoral consensuel et, d'autre part, le démarrage de la mise à jour du fichier électoral au plus tard le 10 février 2016. Réunis au sein du mouvement pour le respect de la Constitution, des membres de la société civile et des membres de l'opposition politique congolaise ont lancé ce mouvement pour exiger la tenue d'élections libres et démocratiques dans les délais constitutionnels et imposer le respect du principe de l'interdiction pour le chef de l'État d'aller au-delà de deux mandats. Le mouvement, précise-t-on, est porté par la société civile et non par l'opposition. Cette société civile était no-

tamment représentée par Yangu Kiakwama, Floribert Anzuluni et Franck Oteke, tous du Collectif Filimbi, Paul Nsamu de la ligue des électeurs et Jean-Jacques Wondo. Le front citoyen 2016, précise-t-on, n'est pas une plateforme politique, mais une force ou une dynamique pour la lutte pour le respect de la Constitution. Il se veut un rassemblement inclusif de citoyens regroupant les Congolais de la RDC et de sa diaspora des horizons divers. Intitulée « *La Nation est en péril, Congolais telema* », la déclaration relative à la création de ce Front soutient que le dialogue récemment convoqué ne fait plus mystère de l'intention délibérée du président de la République de renverser le régime constitutionnel en vigueur pour se maintenir au pouvoir, en violation de son serment. Pour ce faire, le Front a déclaré se joindre à l'appel lancé par la Céncoco et réitére cet appel en demandant au peuple congolais de se mobiliser, de s'engager et d'agir dans l'esprit de l'article 64 de la Constitution qui stipule que tout Congolais a le devoir de faire échec à tout individu ou tout groupe d'individus qui prend le pouvoir par la

force ou qui l'exerce en violation des dispositions de la présente Constitution. Ainsi, le Front se dit opposé à un troisième mandat du président Kabila, au glissement, à la violation de la Constitution, à la révision ou au changement de la Constitution ainsi qu'au référendum.

Précision sur la rencontre de Gorée

À l'occasion du lancement de ce nouveau mouvement, Yangu Kiakwama a expliqué à l'assistance l'objectif de la rencontre de Gorée, au Sénégal, qui a été diversement interprétée. Ainsi, il a rappelé que cette rencontre était organisée par la Fondation Konrad Adenauer pour la promotion de la démocratie et réunissait huit pays africains, dont la République démocratique du Congo (RDC). Objectif : partager l'expérience des pays qui ont réussi l'alternance politique. Un des enseignements tirés de cette rencontre, a-t-il expliqué, est que pour imposer l'alternance, il faut



Une vue des membres du Front Citoyen 2016 lors de la conférence de presse

un rassemblement. « *Sans cette union, c'est la confusion totale et le chaos. Et tout combat dans ces moments troubles est voué à l'échec. Beaucoup de pays africains ont bien tiré leur épingle du jeu et réussi, pourquoi pas la RDC* », se sont interrogés les animateurs. Faisant un rappel historique, il a expliqué que la RDC a connu deux moments de son histoire où un appel à l'union a été lancé. « *En 1960, les politiques congolais réunis en un front commun ont exigé la libération de Lumumba avant la tenue de la table ronde de Bruxelles qui a conduit à l'accession du pays à*

sa souveraineté nationale. Pas plus loin, la tenue de la Conférence nationale a été aussi un moment déclencheur de l'installation d'une force d'épanouissement démocratique », a martelé Yangu Kiakwama

Sur un autre registre, les organisateurs ont manifesté leur ferme volonté de travailler à la libération des deux jeunes militants et membres du mouvement Filimbi, à savoir Fred Bauma et Yves Makwambala, détenus à la prison de Makala depuis le mois de mars dernier, ainsi que de tous les prisonniers politiques.

Patrick Ndungidi

BANQUES

Aucun déploiement possible à court terme dans l'ex-Équateur

Selon une étude réalisée par le Fonds pour l'inclusion financière en RDC (FPM), cette région qui figure déjà parmi les moins développées de la RDC n'offre pas des opportunités exploitables suffisantes en raison de la domination exercée par les micro-entreprises sur le marché.

Dans l'ex-Équateur, la plus forte demande en produits et services financiers provient des MPME (micro, petites et moyennes entreprises), des fonctionnaires de l'État et autres salariés. En effet, l'on compte environ 800 000 MPME dont plus de la moitié, soit 52%, ne connaissent pas les services financiers. Elles recourent à ces institutions pour le transfert d'argent. « *Seules 2,4% ont pu bénéficier d'un crédit plus ou moins formel* ». Dans le marché des MPME, poursuit l'étude, il y a une nette domination des micro-entreprises (82%) qui exercent principalement dans le commerce (60%). Mais il faut prendre en compte le fait que les MPME ont connu une croissance entre 2011 et 2012. Elles sont très actives dans les cultures de riz et la vente des produits agricoles. Il est inutile de rappeler que l'ex-province de l'Équateur, jadis troisième du pays en superficie, dispose du plus vaste réseau fluvial du reste très sollicité. L'Ubangui et le Congo sont les deux fleuves qui représentent des artères vitales du point de vue des transports. Le fleuve Congo traverse l'ex-province sur près de 900 km et l'on dénombre également près de 5600 km d'affluents navigables. Bien qu'il y ait des possibilités de développer les transports, la région a accumulé un certain retard au fil

des décennies. « *Principaux axes de circulation, les voies fluviales sont néanmoins peu ou mal exploitées engendrant des coûts des transports onéreux, des conditions de transport dangereuses (naufrages réguliers) et des ruptures d'approvisionnement* », indique le rapport. L'ex-province de l'Équateur ne joue plus son rôle de grenier de la RDC. Elle n'approvisionne plus Kinshasa et la province orientale en denrées alimentaires diverses comme auparavant. « *La province a été sérieusement affectée par une succession de chocs, notamment les conflits politico-militaires ainsi que les faibles performances économiques* », signale le rapport. La production agricole a baissé de manière drastique avec environ 200 plantations d'hévéa, de palmier, de caféier et de cacaoyer en état d'abandon. Quant aux activités agricoles et de pêche, elles sont réduites à la simple subsistance. Cette situation plombe les recettes publiques au point où l'essentiel des activités reste dominée par le petit commerce. L'étude du FPM a été menée dans trois villes, en l'occurrence Mbandaka, Gemena et Bumba (connu pour ses activités de riziculture). Il se dégage que les produits financiers les plus recherchés sont le compte d'épargne (pour 63% des MPME), le compte courant (54% des MPME), le dépôt à terme (26% des MPME), le transfert national (15% des MPME) et le découvert bancaire (13% des MPME). Actuellement, l'on compte seulement 9 504 comptes d'épargnants, soit 0,37% seulement de la population totale.

Laurent Essolomwa

DIVISION 1-DERBY DE KINSHASA

V.Club prend sa revanche sur DCMP

Le derby de Kinshasa en son deuxième acte a livré son verdict. V.Club a pris sa revanche sur le Daring Club Motema Pembe (DCMP) après avoir été battu à la manche aller par zéro but à un par son rival de tous les temps.

L'AS V.Club a battu, le 20 décembre, au stade des Martyrs (ouvert pour la circonstance), le Daring Club Motema Pembe (DCMP), en match comptant pour la 13e journée de la phase classique du championnat national dans la zone de développement ouest. Les Dauphins noirs de Kinshasa ont à cet effet pris leur revanche sur leur rival de tous les jours, les Immaculés de la capitale, après la défaite (0-1) de la phase aller. Le onze de départ de V.Club a été constitué du gardien de but camerounais Nelson Lukong, capitaine pour cette rencontre, des défenseurs Lomalisa, Ruddy Makwekwe, Padou Bompunga et du Zimbabwéen Machapa. Au milieu de terrain, il y a eu Nelson Munganga, Emmanuel Ngudikama, Guy Lusadis. Le trio d'attaque s'est composé d'Héritier Luvumbu Nzinga, du Ghanéen Bernard Morisson et de Jean-Marc Makusu Mundele.

Du côté du DCMP, Matampi Vumi Ley a gardé les perches, et dans le champ, Mukoko Amale, Bangala Litombo, Manitou, alias Zododo, Ladji, Doxa Gikanji, Junior Koné, Ricky Tulengi, Sissoko Muhamed, Musingu Bazola Tempo, Kevin Parsemain. Le milieu offensif Guy Lusadis a ouvert la marque pour V.Club à la 10e minute. Mais, le Français Kevin Parsemain a remis les pendules à l'heure, égalisant en faveur du DCMP à la 18e minute sur une frappe passant entre les jambes du gardien de but camerounais Nelson Lukong des Dauphins Noirs. C'était son huitième but, se positionnant du reste comme le meilleur buteur de la zone de développement ouest. En fait, DCMP a pris le jeu à son compte en première période, avec un milieu de terrain



V.Club a pris sa revanche sur DCMP (photo d'archives)

dirigé par Docsa Gikanji et l'impérial Bangala en défense. A la pause, les deux équipes ont donc été à égalité d'un but partout.

Mais au retour des vestiaires, V.Club a visiblement réussi à imposer son jeu surtout au milieu de terrain, les joueurs respectant les consignes du coach Florent Ibenge. Et de l'autre côté, on a remarqué que les poulains du coach Mwinji Zahera et son adjoint, le Français Daniel Bréard, ont laissé le cuir aux Dauphins Noirs. Et à la 58e minute, l'attaquant ghanéen Bernard Morisson s'est étrangement retrouvé seul, sans marquage devant le portier Matampi du DCMP. Sa frappe imparable a permis à V.Club de reprendre de l'avantage au tableau d'affichage. Avec cette victoire, V.Club conforte sa première place de la zone de développement ouest avec 32 points. DCMP occupe la deuxième position de la zone avec 25 points, en attendant que la Ligue nationale de football (Linafoot) statue sur son match contre Dragons/Bilima, match que DCMP a remporté sur le terrain par 2 buts à un. Dans la zone de développement centre sud, quelques rencontres se sont jouées.

Au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi, Océan Pacifique est tombé face à AS Bantous par un but à deux. A Lubumbashi, New Soger de Lubumbashi a été battu par Sanga Balende de Mbuji-Mayi sur le score de zéro but à un, alors que CS Don Bosco et le FC Saint-Éloi Lupopo ont fait deux buts à zéro.

Martin Engimo

KOUILOU

Assemblée générale des retraités de la CRF et de la CNSS

La rencontre ont eu lieu le 18 décembre au siège de la bourse de travail de la ville océane en présence de Bernard Jean Baptiste Assounga et de Ferdinand Ngo, respectivement président de la Confédération des retraités contractuels du Congo (CNCC) de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et président de la Fédération des associations des retraités (FAR) de la Caisse des retraités des fonctionnaires (CRF), accompagnés d'autres membres de ces structures et des invités.



Une vue des participants à l'assemblée

Au cours de la rencontre diverses questions d'ordre social ont été abordées par les retraités des deux caisses des retraités, notamment le non-paiement par l'État des arriérés de pension, rappels et rentes des retraités, les allocations et capital de décès, la non-assistance sanitaire de ces derniers par l'État, le dialogue social à tous les niveaux et autres. Ainsi pour les membres de ces structures, le gouvernement de la république tourne le dos à la dette sociale interne de l'État contractée auprès de ces deux caisses (300 milliards à la CNSS et 400 milliards à la CRF). Une situation qui entraîne, selon ces retraités, aux difficultés de trésorerie de gestion de la de ces caisses cumulant ainsi des importants arriérés de pensions, rappels et rentes dus aux retraités.

Ainsi pour pallier les difficultés dont sont victimes les retraités de la CRF et de la CNSS, les membres des associations des retraités des départements du Kouilou et de Pointe-Noire souhaitent l'apurement de la dette de l'État contracté auprès de ces deux caisses, le paiement progressif des arriérés dus aux retraités de la CNSS, la prise en charge gratuite dans les structures sanitaires de l'État de certaines pathologies dont souffrent les retraités comme la prostate, le diabète, le cancer, l'hypertension et autres. Les membres de ces associations ont manifesté aussi le besoin de prendre part aux concertations du Comité national du dia-

logue social (CNDS), tribune attirée en vue de la résolution des cas sociaux.

D'autres problèmes sociaux relatifs au quotidien des retraités ont été abordés par des participants à cette rencontre, à savoir la réduction par les pouvoirs publics des prix ou taux de transport de ces derniers à travers les moyens de transports publics, la facturation raisonnables des frais de factures d'eau et d'électricité, le solde des comptes des retraités décédés, la révision des pensions des retraités conformément à l'inflation et du coût de la vie actuelle. « Pendant que des milliers de retraités sont en train de mourir chaque jours ou en train de souffrir de plusieurs maladies dans leurs domiciles, le reste du peuple observe avec plaisir l'augmentation des budgets de fonctionnement des institutions nationales, le gouvernement effectue des réserves d'argent pour les générations futures, les salaires des agents de l'État sont régulièrement payés ainsi que leurs arriérés de salaires progressivement payés et soldés, les nouvelles grilles et les points d'indices des salaires des fonctionnaires ont évolué et atteint 250 en 2015 et 300 en 2016, le Smig des fonctionnaire s'est vu augmenté à 90.000FCFA, une levée de suspension des effets financiers des fonctionnaires est remarquée », se sont indignés Bernard Jean Baptiste Assounga et Ferdinand Ngo.

Séverin Ibara

SAMU SOCIAL

Quand les enfants de la rue dansent la Zumba

Ces enfants étaient près d'une centaine à bouger au rythme de la Zumba le week-end dernier, lors d'une master class animée par Anicée Vallance et Lisa Pascual à la direction du Samu social située dans la ville océane.

La direction du Samu social avait accueilli, pour la deuxième année consécutive, la deuxième édition du master class Zumba. Cette activité a été organisée au profit des jeunes et enfants de la rue, faisant partie des structures du Réiper (Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture) à Pointe-Noire.

En réalité, cette master class avait un but bien précis, celui de se rassembler autour d'une œuvre caritative. Au cours de celle-ci, quelques dons, en termes de jouets, de vêtements et de nourriture pour les enfants ont été récoltés, ainsi qu'un peu d'argent qui permettra d'aider à la contribution du financement du Samu social.

Le mot Zumba en espagnol signifie « bouger vite et s'amuser ». Ainsi, avec des chorégraphies aussi simples et faciles à suivre, ces jeunes et enfants de la rue se sont bien amusés avant même la fête de Noël. C'était une opportunité pour eux de danser sans se faire juger dans une ambiance festive et

conviviale. En fait, il s'est agi d'un excellent exercice cardiovasculaire qui leur a été proposé. Et grâce à une musique dynamique et entraînant, cet événement a été très bénéfique pour le moral de ces enfants. « Pour la deuxième fois, on essaie de mobiliser le plus de personnes pour s'amuser, faire participer les enfants à cet instant de joie », a dit Lisa Pascual.

Dans son mot de circonstance, Thomas Gaboriau, directeur du Samu social dans la capitale économique, s'est dit satisfait de cette deuxième édition, vue l'engouement et l'enthousiasme des enfants. « Cette deuxième édition était une réussite, c'est vrai qu'on a eu peu d'enfants, du fait que nos partenaires ont connu des problèmes de déplacement. Mais, en gros, tout s'est bien passé », a-t-il dit tout en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine. Rappelons que la Zumba est une danse latine qui a pour objectif « de bouger et de s'amuser », tout en se dépensant. Il s'agit d'un brûle-calories par excellence. Nul besoin d'être danseuse ou danseur pour pratiquer la Zumba, l'essentiel étant de bouger et de s'amuser, tout en étant actif dans la bonne humeur et ce au rythme de la musique exotique.

Hugues Prosper Mabonzo

DISPARITION

Euloge Patrick Mvoumbi Mouloumbou s'en est allé

Ancien manager général de Média Concept Radio Télévision (MCRTV), le journaliste Euloge Patrick Mvoumbi Mouloumbou est décédé le 19 décembre à Casablanca au Maroc des suites d'une maladie.



Euloge Patrick Mvoumbi Crédit photo «Adiac»

C'est dans la consternation que les Ponténégrins ont appris la disparition tragique d'Euloge Patrick Mvoumbi Mouloumbou, « Kimana mpaka » pour les intimes, à Casablanca au Maroc.

Animateur de la célèbre émission musicale 3/4 de vérités à la Télévision pour tous (TPT), Euloge Patrick se singularisa aussi par son franc parler mais aussi et surtout par des formules anecdotiques dont il avait seul le secret : Je te toque tu me toques, Dix millions c'est quoi c'est la galère, Quelle que soit la pauvreté d'un cadavre, il sera toujours enterré, Niawu me diata camion, dibaba me zonza mamé, etc. Un jargon à la fois trivial et familial qui a longtemps fait

sa particularité identitaire. Euloge Patrick, c'est aussi la passion pour la musique qu'il a partagée avec les auditeurs de Ponton FM dans les années 2010. Une expérience certes éphémère mais qui lui a

permis de connaître un peu plus ce média repris plus tard par le Groupe François Ndou-na il y a trois ans. Homme au contact facile, il fut tout au long de sa carrière l'ami des musiciens mais aussi un faiseur d'étoiles et de talents que les musiciens en guise de récompense ne cessaient de remercier par des dédicaces. Maître de cérémonie, chroniqueur de talent dans la plupart des concerts musicaux dans la ville océane, Euloge se distingua aussi par sa parfaite connaissance de la musique congolaise en livrant au public des informations de première main et de nombreux scoops. Animateur de gazettes et consultant des

compagnies de téléphonie mobile au Congo, Euloge Patrick fut aussi l'un des artisans de la naissance de MCRTV et de son nouveau siège à la Base industrielle.

Nommé manager général de MCRTV en 2014, Euloge Patrick contribue au rayonnement de ce Groupe de presse qui s'impose très vite comme un média incontournable à Pointe-Noire dans la couverture des activités de proximité et des émissions éducatives. Récipiendaire du Prix Tchikounda du meilleur journaliste culturel de Télévision du Kouilou, en 2003, Euloge Patrick quitte la terre des hommes à Casablanca. Adieu Euloge, que la terre te soit légère.

Heré Brice Mampouya

La 3^e édition du concours d'épellation des mots lancée depuis novembre dernier

Depuis le 25 Novembre dernier, le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati Loutard de Pointe-Noire a lancé le concours d'épellation des mots inter collèges. La clôture des inscriptions intervient le 15 janvier 2016.

Le concours d'épellation des mots lancé en 2014 est une initiative du Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard de Pointe-Noire avec comme animateur du projet Cyprien Makosso.

À travers un exercice alliant à la fois l'intelligence, la mémoire et l'habileté, les candidats doivent épeler correctement le mot tiré au sort sans balbutier. Cet exercice prépare les enfants à avoir une bonne locution, une parfaite diction, un riche vocabulaire et une parfaite maîtrise de l'orthographe. C'est aussi un prétexte pour les élèves d'acquérir un bon lexique, important pour leur carrière scolaire et post scolaire. Le règlement du concours donne pour chaque mot juste trouvé cinq points. Au

bout de trois passages, l'école dont les candidats ont plus remporté de points gagne le concours.

La 2e édition qui a réuni en 2015, quatorze écoles publiques, privées et consulaires a été remportée par l'école Tchicaya-U'tamsi devant La Nouvelle pépinière et Notre Dame du Rosaire.

Pour une première participation au concours, l'école Tchicaya-Utam'Si a remporté le graal. Plusieurs présents ont été remis aux élèves et écoles méritants : abonnement gratuit au Centre culturel Jean-Baptiste Tati Loutard, jeu de scrabble, afin que les enfants continuent à s'exercer en français à la maison et des fournitures scolaires.

À l'issue de la cérémonie de remise des prix l'an dernier, Alain-Rock Ngoma, directeur du Centre culturel Jean-Baptiste Tati-Loutard avait émis le vœu que d'autres écoles se joignent à l'aventure pour l'intérêt de la culture intellectuelle des enfants.

H.B.M.

DIABLES ROUGES/FOOTBALL

Le successeur de Claude Le Roy sera bientôt connu

Le dépôt des candidatures vient de toucher à sa fin. Il ne reste plus que le dépouillement puis l'analyse des dossiers pour déterminer le remplaçant du technicien français à la tête de l'équipe nationale. Le nom sera connu dans pas longtemps.

Vingt-cinq entraîneurs se sont portés candidats à la succession de Claude Le Roy. Vingt et quatre d'entre eux sont de nationalité étrangère. Selon les sources proches de la Fédération congolaise de football (Fecofoot), un seul congolais a exprimé sa volonté de prendre en main l'équipe nationale. Il s'agirait de l'entraîneur Jean Elie Ngoya.

Celui-ci a fait une grande partie de sa carrière en Belgique. Il a notamment entraîné l'équipe des U-21 du club belge de première divi-

sion Brussels FC (2010). Jean Elie Ngoya avait été nommé entraîneur adjoint de l'équipe nationale, à l'époque où celle-ci était dirigée par Kamel Jabour. Une offre qu'il aurait déclinée refusant d'être adjoint d'un entraîneur moins diplômé que lui en la matière, selon des sources concordantes.

Pour l'heure, les noms des autres postulants n'ont pas été révélés. Il faut attendre le moment venu... Seulement, les entraîneurs de grande renommée seraient à compter parmi les candidats. Une commission technique se chargera d'examiner ces candidatures et choisira les trois meilleurs d'entre elles. Celles-ci seront par la suite soumises à la décision de désignation du successeur de Claude Le Roy. Un processus qui, à dire vrai, ne durera que quelques jours.



Claude Le Roy

Rappel sur les critères. Pour succéder au technicien français, les candidats devraient être titulaires d'un diplôme d'entraîneur de haut

niveau et avoir une bonne expérience internationale sur le ballon rond. Un autre critère : la connaissance du football africain. Par ail-

leurs, les postulants devraient être disposés à résider au Congo et notamment à Brazzaville pendant la durée du contrat. Une grande capacité d'adaptation et une aptitude au travail en équipe leur sont aussi exigées sans oublier le travail en étroite collaboration avec le directeur technique national. Les postulants devraient faire preuve des capacités de management et de leadership et ne pas avoir de responsabilités dans un autre organisme, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Congo et maîtriser la langue française.

Voilà les critères qui sont exigés aux vingt-cinq candidats ayant postulé. Le public sportif congolais devrait garder son mal en patience. Connaître le successeur de Claude Le Roy n'est plus qu'une affaire de jours.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Angleterre, 22^e journée, 4^e division

Clevid Dikamona et Dagenham rechutent à domicile face aux Bristols Rovers (0-3).

Titulaire dans l'axe gauche, l'ancien Havrais a été averti à la 65e. Avec ce revers, le 13e de la saison (pour 2 succès et 7 nuls), le club de la banlieue de Londres est plus que jamais lanterne rouge.

Belgique, 20^e journée, 1^{re} division

Ostende frappe en grand coup face au Standard de Liège : le club de Yannick Loemba, resté sur le banc, l'emporte 4-1.

Francis N'Ganga, titulaire, et Charleroi s'inclinent sur le terrain de la lanterne rouge, Westerlo (1-2). Les Zèbres avaient pourtant ouvert le score, mais plient l'échine sur deux coups de pied arrêtés.

Au classement, Ostende (38 points) reprend la deuxième place, à deux points de La Gantoise, leader et champion en titre. Zulte-Waregem est 5^e avec 30 points, tandis que le Sporting Charleroi, qui compte un match en retard, est 10^e avec 24 points.

Belgique, 19^e journée, 2^e division

L'Union Saint-Gilloise de Jordan Massengo l'emporte 3-1 à Dessel Sport. Le milieu défensif congolais a joué toute la rencontre.

Victime d'une entorse du coude, contractée lors de la célébration du but de la victoire de Roulers face à Heist lors de la précédente journée, Maël Lépicier n'a pu tenir sa place lors de cette 19^e journée. Et sans lui, Roulers chute à Geel (3-4).

Au classement, l'Union-Saint-Gilloise est 4e avec 35 points, mais compte un match en retard à jouer. Avec 34 points, Roulers est 6^e.

Ecosse, 18^e journée, 2^e division

Remplaçant lors de la réception de Queen of the South, Dominique Malonga est entré en jeu à la 66^e et a surgi dans les ultimes secondes pour placer une tête piquée victorieuse sur un centre venu de la droite. Son 3e but de la saison, seulement, mais d'une importance capitale, car il permet à Hibernian de revenir à égalité de points (41) avec le leader, les Glasgow Rangers, futurs adversaires d'Hibernian (le 28 décembre). Un duel au sommet.

Espagne, 15^e journée, 1^{re} division

Sans Thievy Bifouma, toujours écarté du groupe pro, Grenade chute à domicile face au Celta Vigo (0-2).

Philtzgerald Mbaka n'était pas dans le groupe de Getafe, auteur d'un bon nul 2-2 à Valence (2-2).

Steven Nzonzi est resté sur le banc lors du triste match nul qui a ponctué le derby andalou entre le Betis et le Fc Séville (0-0).

Le FC Séville est 8^e avec 23 points, devant l'équipe de la banlieue de Madrid, 14e avec 16 points, et Grenade, 17e avec 14 points.

Espagne, 18e journée, 3e division, groupe B

La réserve de Getafe remporte sa 4e victoire de la saison et avec la manière : 4-0 sur le terrain de Socuellamos. Malgré ce succès, l'équipe de Philtzgerald

Mbaka reste 19e et relégable.

Grèce, 15^e journée, 1^{re} division

Bernard Itoua était titularisé dans une défense à trois lors du déplacement de Plataniias chez le PAOK Salonique. Rem-

placé par un milieu de terrain à la 78^e alors que le PAOK avait ouvert le score sur penalty à la 68^e. Avec 18 points, Plataniias est 8^e, à 8 points du podium et 2 du premier relégable.



: Arnold Bouka Moutou est forfait cet après-midi à Saint-Etienne: touché au genou jeudi matin, à l'entraînement, il pourrait être éloigné des terrains pendant un mois (droits réservés)

Israël, 15e journée, 1re division Remplaçant, Mavis Tchibota est entré en deuxième période lors du match nul de l'Hapoel Kfar Saba sur le terrain du Maccabi Haifa (1-1). Avec 16 points, et quatre longueurs de retard sur son adversaire du jour, le promu est 9^e.

Italie, 16^e journée, 3^e division, groupe 3 Sans Ravy Tsouka Dozi, suspendu après son expulsion face à Lecce, Paganese coule à Catane (0-3). Douzième

et sera donc disponible à la rentrée.

Italie, 13e journée, championnat des réserves, groupe B Senna Miangué était titulaire en défense centrale lors de la victoire de la Primavera de l'Inter Milan sur le terrain de Perugia (4-2). Deuxièmes, les jeunes Nerazzurri reviennent à un point du premier, le Chievo Verone.

Portugal, 14^e journée, 3^e division, groupe E

Sans Trésor Mano, resté sur le banc, mais avec Juslain Babelé, aligné au coup d'envoi, le GD Tourizense l'emporte à Angrense (1-0). Leur 3e victoire du GD, 8e sur 10, avec 15 points.

Turquie, 16^e journée, 2^e division

Sans Sylver Ganvoula, resté en tribunes, Elazigspor fait match nul sur le terrain de Sanliurfaspor (1-1). Le club de l'international congolais, leader avec 28 points, recevra Andanaspor dimanche prochain.

Ligue 1, 19^e journée

Prince Oniangué est resté sur le banc lors de la défaite de Reims à Bastia (0-2). C'est donc deuxième match consécutif sur le banc, pour un résultat mitigé (1 point à Nice et ce revers face à un mal classé). Dans le camp corse, Christopher Maboulou n'était pas retenu. Sans Yhoan Andzouana, non retenu, l'AS Monaco n'a pas su faire mieux qu'un score nul sur le terrain de Troyes, pourtant réduit à dix après 3 minutes de jeu.

Jules Iloki, blessé, n'était pas du déplacement de Nantes à Lorient (0-0). Et il n'a rien raté.

Privé d'Arnold Bouka Moutou, forfait en raison d'une entorse du genou droit (ligament interne), Angers s'est inclinée 0-1 contre Saint-Etienne. Rappelons que Fodé Doré est convalescent de longue date.

Au classement, Monaco reprend provisoirement la deuxième place (32 points), à 19 longueurs du PSG et avec seulement un point d'avance sur Angers. Avec 24 points, Nantes n'est que 12, devant Bastia, 14^e avec 22 unités. Reims n'en compte que 21 et est 17^e, mais conserve tout de même une avance de 4 points sur le Toulouse de Davel Mayela.

Camille Delourme